



Douarnenez
KUMUNIEZH ~ COMMUNAUTE

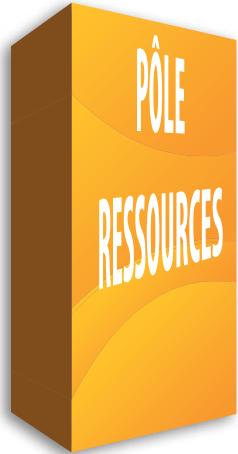


DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ
Un territoire solidaire en mouvement

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DANEVELL OBEREREZH

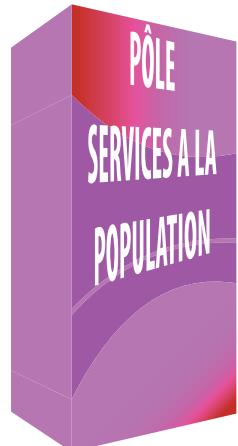
2024

SOMMAIRE TAOLENN



AFFAIRES GÉNÉRALES.....	13
COMMUNICATION.....	14
INFORMATIQUE.....	15
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE.....	16
PRÉVENTION SANTÉ SÉCURITÉ.....	17
RESSOURCES HUMAINES.....	18
PETITES VILLES DE DEMAIN.....	20
CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE.....	21
TRANSITIONS.....	22

MULTI-ACCUEIL.....	29
RELAI PETITE ENFANCE.....	30
JEUNESSE.....	32
STADE AQUATIQUE.....	39



LE TERRITOIRE.....	3
VIE INSTITUTIONNELLE.....	4
ORGANISATION DES SERVICES.....	5
FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS.....	6



DÉV. ÉCONOMIQUE.....	42
DÉV. TOURISTIQUE.....	47
URBANISME / PLUI.....	50
HABITAT.....	52

DÉCHETS.....	59
PROPRETÉ.....	60
ALGUES VERTES.....	61
VOIRIE ET MOBILITÉS.....	62
GARAGE ET ATELIERS.....	71
BÂTIMENTS.....	72
EAU ET ASSAINISSEMENT.....	73



SUIVEZ-NOUS SUR :

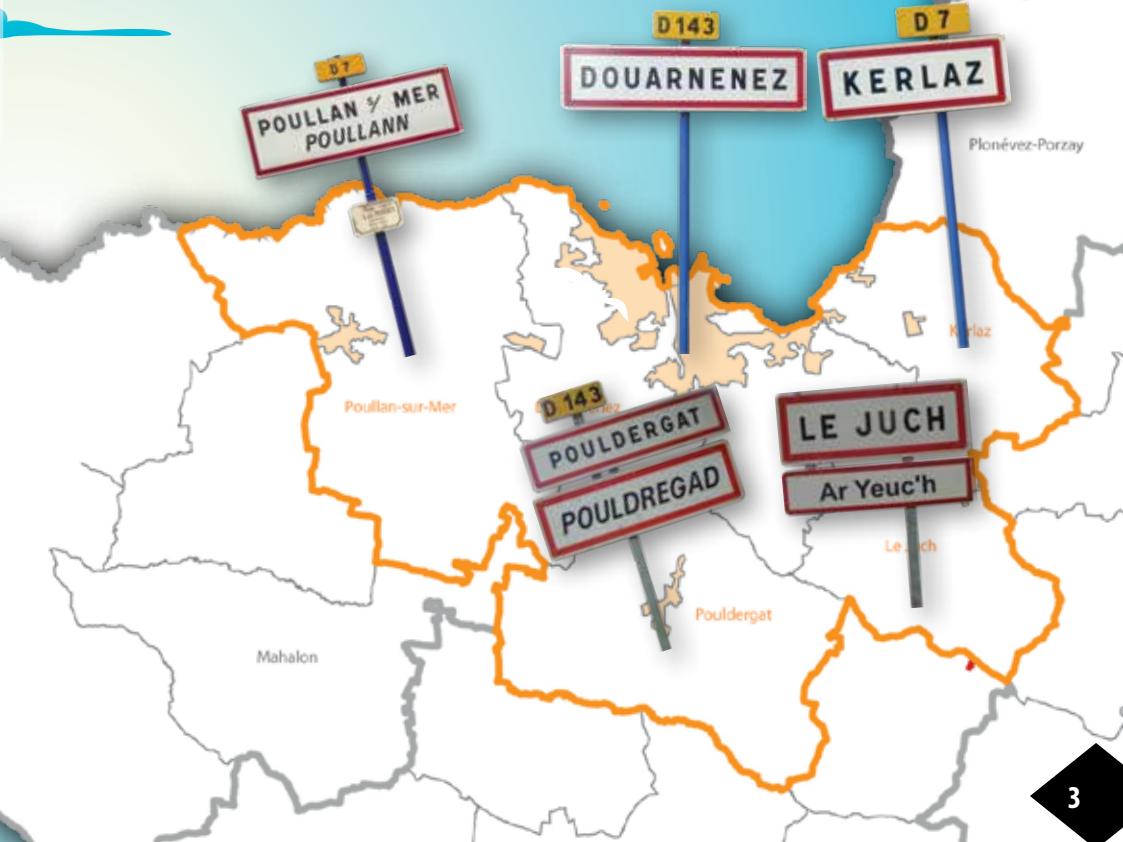


Le rapport d'activités 2024
a été transmis aux élus communautaires et aux mairies
en septembre 2024.

TERRITOIRE TIRIAD




Douarnenez Communauté a été créée le 27 décembre 1993 par arrêté préfectoral. Elle regroupait alors 4 communes : Douarnenez, Poullan-sur-Mer, Poulergat et Le Juch. Depuis 1996, la Communauté de communes est composée de 5 communes, suite à l'adhésion de la commune de Kerlaz.



VIE INSTITUTIONNELLE BUHEZ AN ENSAVADUR

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2024

Présidente et Vice-présidents, membres du bureau communautaire :

- **Présidente** : Madame Jocelyne Poitevin (Maire de Douarnenez), en charge des finances et de la mutualisation, des ressources et de la logistique, de l'administration générale
- **1^{ère} Vice-Présidente** : Madame Marie-Pierre Bariou (Maire de Poullan-sur-mer), déléguée aux mobilités, aux transports, à l'accessibilité et à l'attractivité des territoires ruraux
- **2^{ème} Vice-Présidente** : Madame Marie-Thérèse Hernandez (Maire de Kerlaz), déléguée à l'urbanisme et au PLUiH
- **3^{ème} Vice-Président** : Monsieur Marc Raher (élu au Juch), délégué au développement économique, à l'habitat, au haut débit, au tourisme, au numérique et à la prospective
- **4^{ème} Vice-Présidente** : Madame Dominique Tillier (élu à Douarnenez), déléguée aux RH, aux affaires sociales, à la petite enfance, à la jeunesse, à la santé et aux gens du voyage
- **5^{ème} Vice-Président** : Monsieur Philippe Le Moigne (élu à Douarnenez), délégué à la voirie et à la propreté
- **6^{ème} Vice-Présidente** : Madame Katell Chantreau (élu à Pouldergat), déléguée aux transitions
- **7^{ème} Vice-Président** : Monsieur André Guillemot (élu à Douarnenez), délégué aux déchets et aux algues vertes
- Monsieur Henri Savina (Maire de Pouldergat), conseiller délégué à l'eau et à l'assainissement
- Monsieur Yves Tymen (Maire du Juch)
- Madame Christelle Dréano (élu à Douarnenez)
- Madame Christine Tanguy (élu à Douarnenez)
- Madame Anne-Marie Kérourédan (élu à Kerlaz)
- Monsieur Sébastien Thomas (élu à Poullan-sur-mer)

Conseiller(e)s communautaires :

- Monsieur Frédéric Le Lann (élu à Douarnenez)
- Madame Isabelle Clément (élu à Douarnenez)
- Madame Sylvie Vigouroux Burel (élu à Douarnenez)
- Monsieur Bertrand Poulmarc'h (élu à Douarnenez)
- Monsieur Gildas Hemery (élu à Douarnenez)
- Madame Françoise Pенcalet (élu à Douarnenez)
- Monsieur Olivier Delbot (élu à Douarnenez)
- Madame Isabelle Stefanutti (élu à Poullan-sur-mer)
- Monsieur François Guet (élu à Poullan-sur-mer et Président du SPIC Eau et Assainissement)
- Madame Corine Péron (élu à Poullan-sur-mer)
- Monsieur Ronan Kervarec (élu à Pouldergat)
- Monsieur Philippe Corne (élu à Pouldergat)

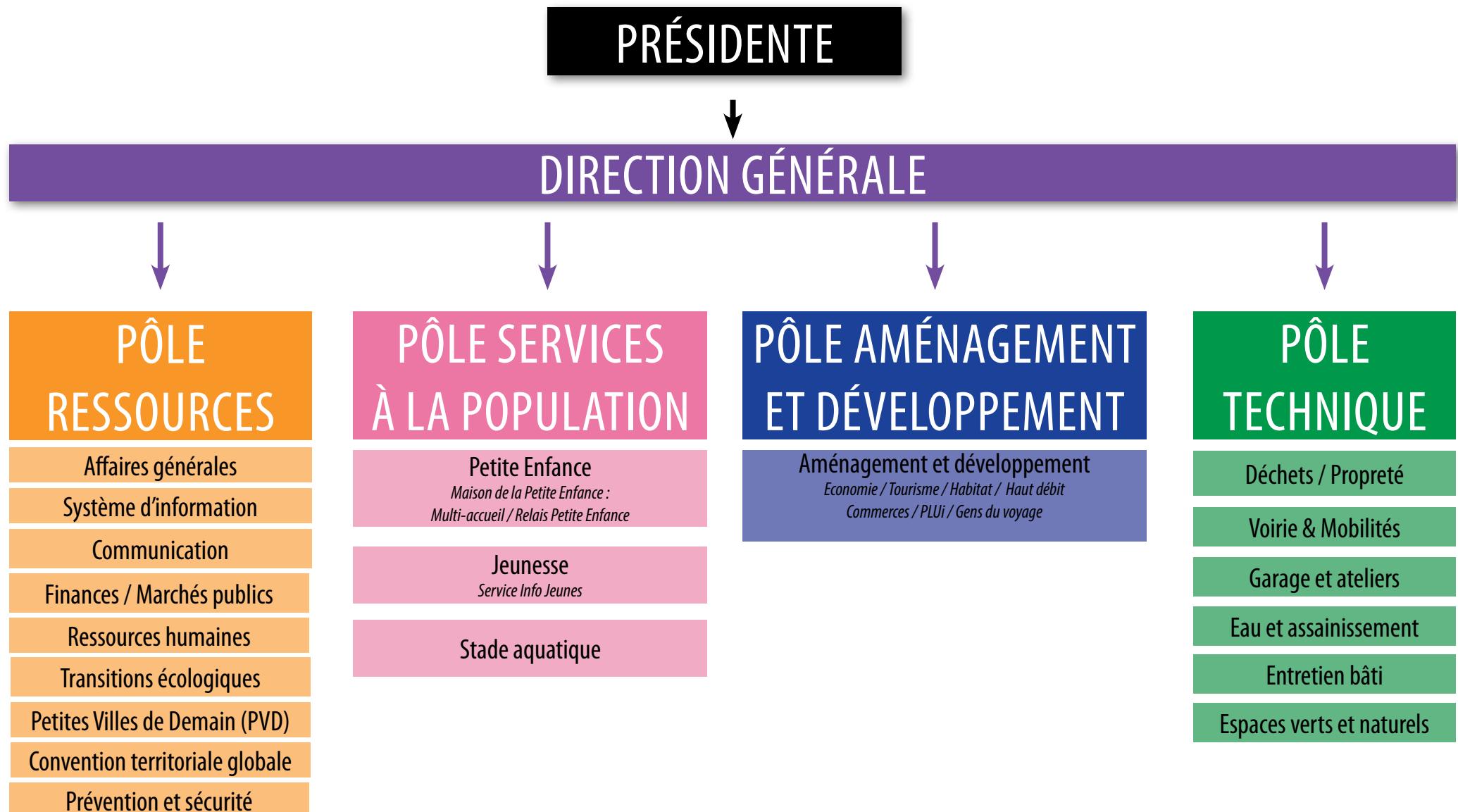


PROJET DE TERRITOIRE

L'actualisation du Projet de territoire a été relancée lors du séminaire élus d'octobre 2023. De septembre à décembre 2024, la réalisation du bilan du précédent projet de territoire, d'un diagnostic ainsi que l'organisation d'un séminaire des élus ont permis de définir des thématiques pour les ateliers qui auront lieu en avril/mai 2025.

ORGANISATION DES SERVICES AOZADUR AR SERVIJOÙ

(au 31 décembre 2024)



CA COMPTES ADMINISTRATIFS



KONTOÙ
MELESTRADUREL **KM**

COMPTES ADMINISTRATIFS KONTOÙ MELESTRADUREL



PÔLE TECHNIQUE

12.16
M€

5.36
M€ EAU, ASSAINISSEMENT
EAUX PLUVIALES, SPANC

3.86
M€ DÉCHETS ET PROPRETÉ
ALGUES VERTS

2.21
M€ VOIRIE ET MOBILITÉS

0.40
M€ GARAGES

0.10
M€ BÂTIMENTS

0.15
M€ ESPACES NATURELS

0.08
M€ GEMAPI

2.88
M€

PÔLE SERVICES À LA POPULATION

1.33
M€ STADE AQUATIQUE

1.09
M€ PETITE ENFANCE
(MULTIACCUEIL ET RELAIS PETITE ENFANCE)

0.46
M€ JEUNESSE

5.82
M€

PÔLE RESSOURCES

3.54
M€ ADMINISTRATION

1.18
M€ REVERSEMENT AUX COMMUNES
PRÉLÈVEMENTS ÉTAT

0.32
M€ CHARGES FINANCIÈRES

0.14
M€ TRANSITIONS

1.02
M€

PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

0.47
M€ ÉCONOMIE

0.25
M€ TOURISME

0.05
M€ URBANISME

0.12
M€ HABITAT

0.11
M€ GENS DU VOYAGE

DÉPENSES*

INVESTISSEMENT
9.21 M€

31.08
M€

FONCTIONNEMENT
21.87 M€

RECETTES*

AUTRES 0.59 M€

27.10
M€

PRODUITS DES SERVICES

1.49 M€

REDEVANCE EAU,
ASSAINISSEMENT,
SPANC, OM
9.68 M€

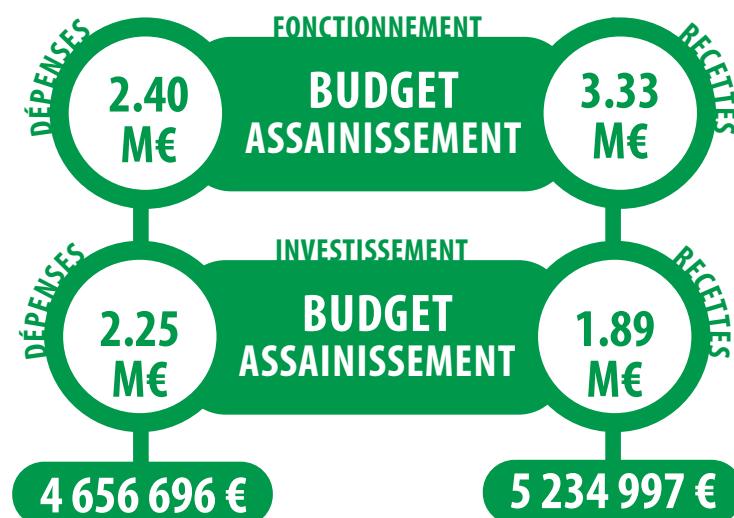
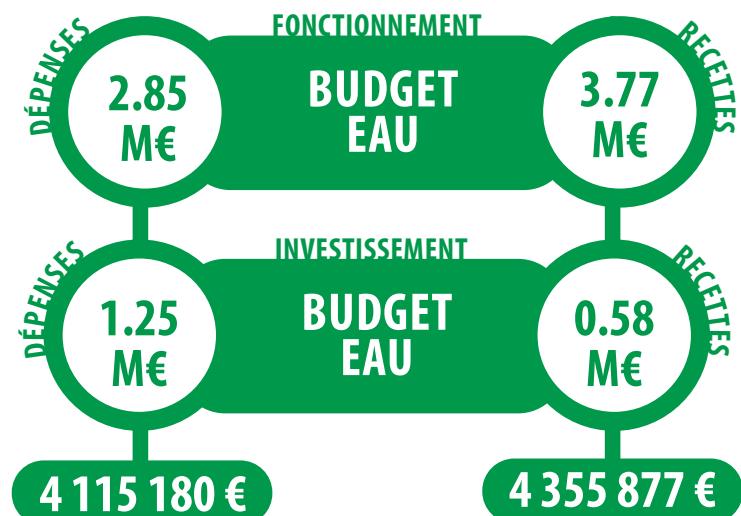
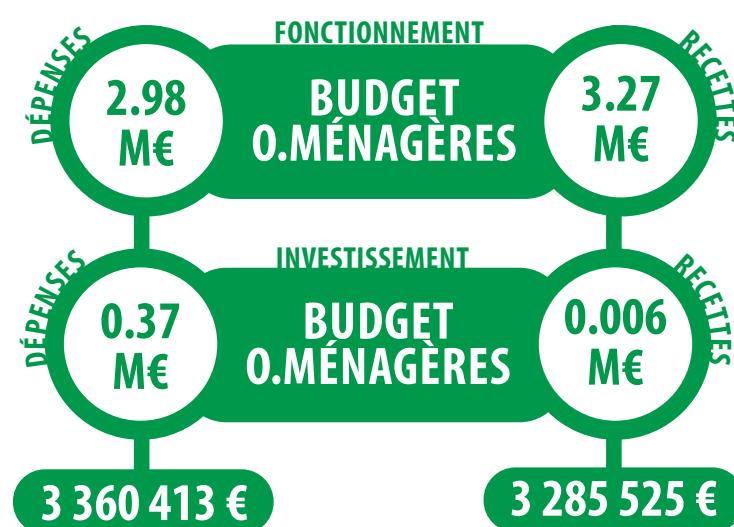
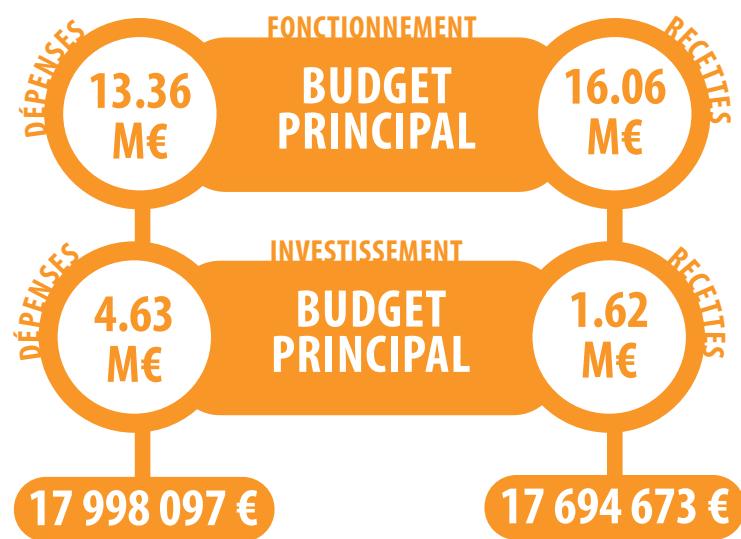
FISCALITÉ DIRECTE
6.47 M€

FISCALITÉ INDIRECTE
5.57 M€

DOTATIONS
ET PARTICIPATIONS
3.28 M€

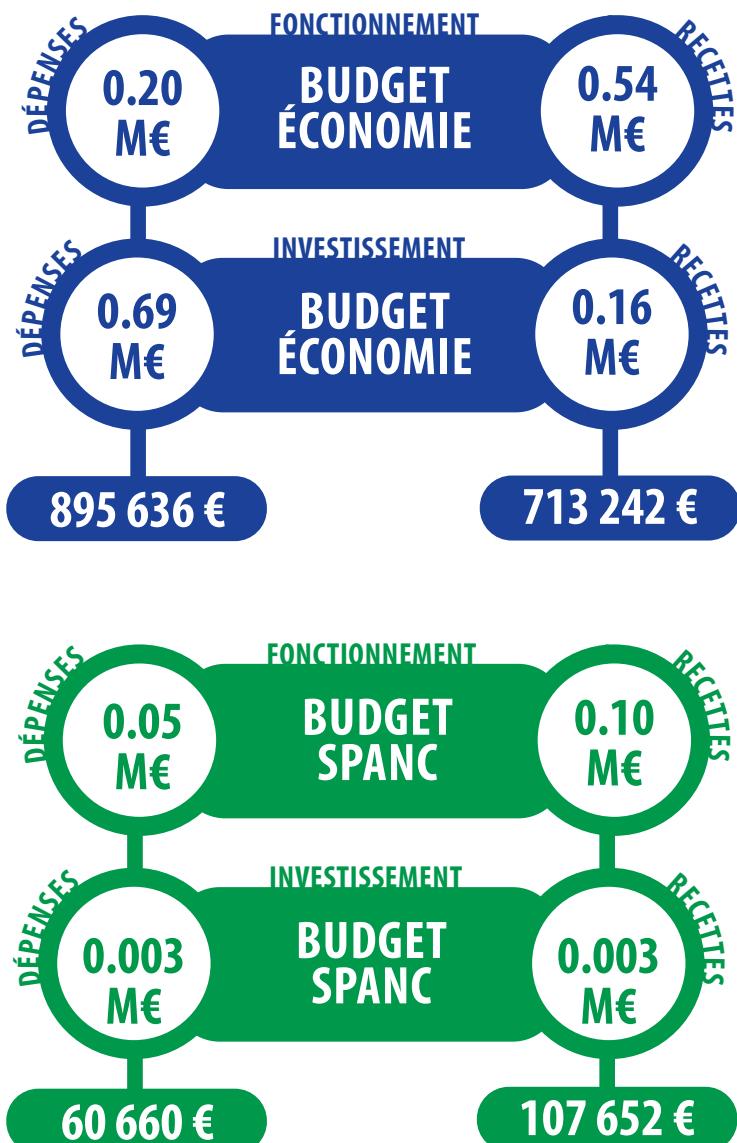
* Dépenses et recettes réelles de fonctionnement 2024.

FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS - ARC'HANT HA MARC'HADOÙ PUBLIK



FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

ARC'HANT HA MARC'HADOÙ PUBLIK



• FISCALITÉ TERRITORIALE DIRECTE ET REDEVANCE

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIAL	4 635 355 €
TASCOM	330 167 €
IFER	123 300 €
FNGIR	21 695 €
AUTRES CONTRIBUTIONS DIRECTES	103 234 €
VERSEMENT MOBILITÉ	973 653 €
TAXE DE SÉJOUR	287 934 €
REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES	2 839 867 €
VENTE D'EAU	3 123 112 €
REDEVANCE ASSAINISSEMENT	2 992 127 €
TOTAL	15 430 444 €

• REVERSEMENT DE FISCALITÉ, DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

FRACTION DE TVA AU TITRE DE LA SUPPRESSION DE LA TH	3 482 142 €
FRACTION DE TVA AU TITRE DE LA SUPPRESSION DE LA CVAE	1 112 940 €
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	106 373 €
FPIC	175 619 €
DGF	1 624 825 €
COMPENSATION DE FISCALITÉ	699 879 €
SUBVENTIONS (ENFANCE, JEUNESSE, ENVIRONNEMENT, HABITAT)	633 241 €
TOTAL	7 835 019 €

• REVERSEMENT D'ATTRIBUTION AUX COMMUNES ET PRÉLÈVEMENT DE FISCALITÉ

DOUARNENEZ - AC	1 260 683 €
POULDERGAT - IFER	11 261 €
ETAT - FPIC, TF, TH	521 155 €
CONSEIL DÉPARTEMENTAL - PART DEPT TAXE DE SÉJOUR	22 492 €
TOTAL	1 815 591 €

• PRODUITS DES SERVICES

STADE AQUATIQUE	751 191 €
MULTI-ACCUEIL	109 314 €
REMBOURSEMENT DE FRAIS	231 358 €
TOTAL	1 091 863 €

FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS - ARC'HANT HA MARC'HADOU PUBLIK

• SUBVENTIONS OU PARTICIPATIONS VERSÉES AUX ORGANISMES PUBLICS OU PRIVÉS

ADIL	6 000 €	SDIS	862 151 €
AMICALE DU PERSONNEL	5 700 €	SIOCA	49 577 €
AN DIHARZIEREN	4 000 €	SOLIDARITÉ PAYSANS DE BRETAGNE	1 500 €
E-MÉGALIS BRETAGNE	22 370 €	RÉSAGRI CORNOUAILLE	500 €
EPAB	80 795 €	CHAMBRES DES METIERS	6 220 €
INITIATIVE CORNOUAILLE	6 000 €	POLE AUDIOVISUEL	4 838 €
JEUNES AGRICULTEURS	2 000 €	SMPPPC	97 000 €
MISSION LOCALE DU PAYS DE CORNOUAILLE	26 229 €	TECHNOPOLE	4 600 €
MJC - COMPÉTENCE JEUNESSE	118 180 €	ENTREPRENDRE AU FÉMININ	1 000 €
MJC - COMPÉTENCE ENFANCE	15 900 €	TROC'HERIEN LANN	4 000 €
MOBIL'EMPLOI	3 500 €	ULAMIR - COMPÉTENCE JEUNESSE	41 470 €
OFFICE DE TOURISME	249 395 €	ULAMIR - ATELIERS INSERTIONS	13 760 €
OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE	2 000 €	CONSEIL RÉGIONAL - MOBI BREIZH	4 000 €
PARTICIPATION FINANCIÈRE ACHAT RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE	450 €	PROGRAMME OPAH, OPAH-RU ET AIDE AU RAVALEMENT	59 235 €
PARTICIPATION FINANCIÈRE APPEL À PROJET CITOYENS	5 500 €	COMMUNE DE KERLAZ	68 282 €
QCD	56 763 €	VILLE DE DOUARNENEZ : ECOLE DE MUSIQUE	50 000 €
RESTAURANT DU CŒUR	4 500 €		
SDEF	2 827 €		
TOTAL : 1 880 241 €			

MARCHÉS PUBLICS

En 2024, 8 marchés ont été réalisés pour Douarnenez Communauté.

Retrouvez la liste complète des marchés sur www.douarnenez-communaute.fr, rubrique Collectivité.

FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS - ARC'HANT HA MARC'HADOU PUBLIK

• LISTE DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENT EN 2024

TRAVAUX DE VOIRIE	1 980 947 €
AMÉNAGEMENT DE L'aire d'accueil des gens du voyage	340 345 €
MOBILITÉ	64 826 €
PLUIH	21 390 €
RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX (AEP, EP ET EU) AUX SABLES BLANCS	970 915 €
RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX EU AU QUARTIER DU RIS	982 000 €
RÉHABILITATION STEP DE DOUARNENEZ	85 000 €
RÉSEAUX EAUX PLUVIALES	109 547 €
RÉSEAUX D'EAU POTABLE	446 000 €
RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT	369 000 €
COLLECTE DES DÉCHETS	303 000 €
ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	279 000 €
TOTAL	5 951 970 €

EN 2024, SUR 100 €,

LES DÉPENSES DE DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ PRÉSENTENT :

25 €
EAU,
ASSAINISSEMENT,
EAUX PLUVIALES,
GEMAPI

1 €
HABITAT
URBA

2 €
ENVIRONNEMENT
ET TRANSITIONS

4 €
PARTICISSION
SDIS

10 €
VOIRIE
MOBILITÉS

100 €

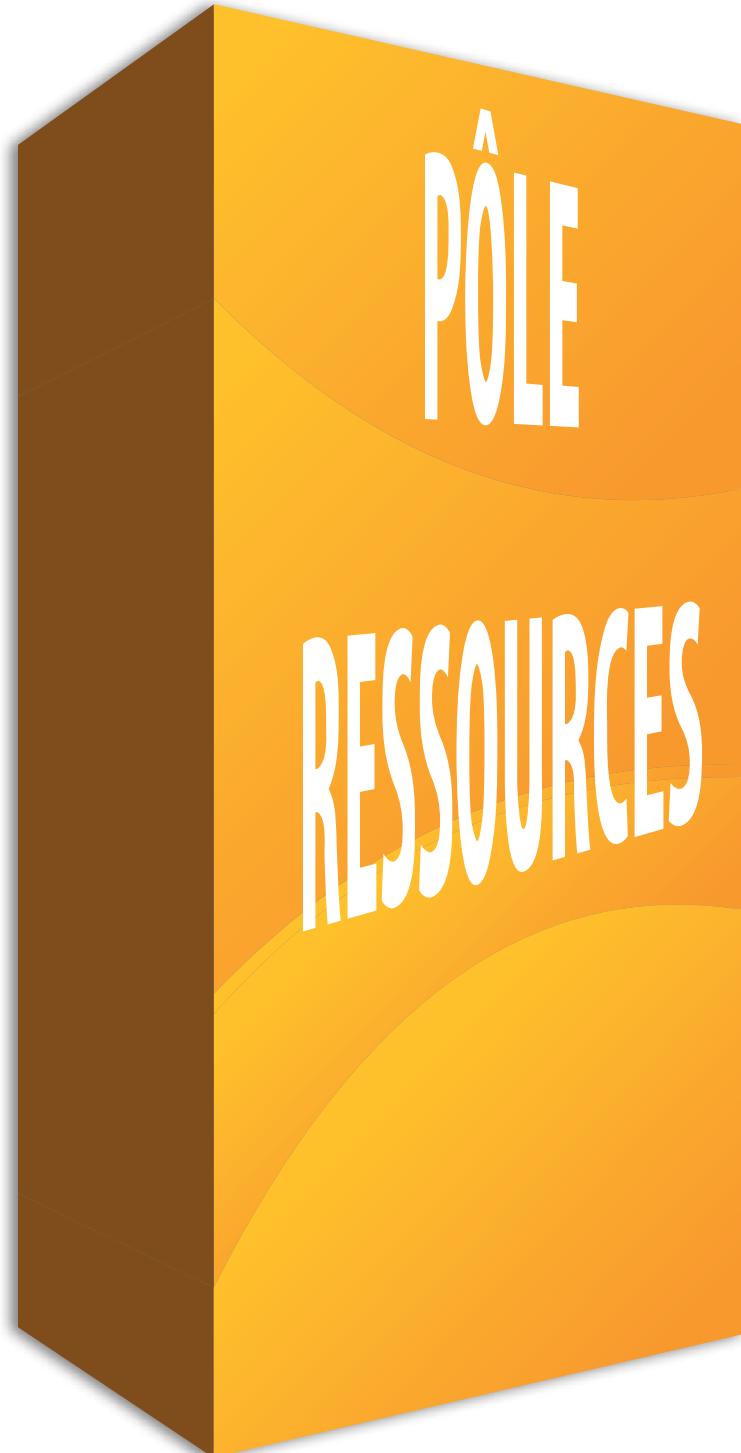
13 €
SERVICES
POPULATION
(PETITE ENFANCE,
JEUNESSE
STADE AQUATIQUE)

17 €
DÉCHETS
PROPRETÉ

16 €
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE
DONT RH

4 €
ATTRACTIVITÉ
ÉCONOMIE

8 €
REVERSEMENTS
(COMMUNES,
ETAT)



<u>AFFAIRES GÉNÉRALES.....</u>	13
<u>COMMUNICATION.....</u>	14
<u>INFORMATIQUE.....</u>	15
<u>SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE.....</u>	16
<u>PRÉVENTION SANTÉ SÉCURITÉ.....</u>	17
<u>RESSOURCES HUMAINES.....</u>	18
<u>PETITES VILLES DE DEMAIN.....</u>	20
<u>TRANSITIONS.....</u>	22

AFFAIRES GÉNÉRALES AFERIOÙ HOLLEK

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Composé d'un agent et d'une assistante, le secrétariat général travaille avec l'ensemble des services et des élus communautaires.

- Assistance : gestion des calendriers de la Présidence et de la Direction, organisation de diverses réunions et suivi (comptes rendus, etc), rédaction de courriers, suivi des dossiers, etc.
- Instances communautaires : préparation des bureaux et des conseils communautaires, rédaction des délibérations et des procès-verbaux. **En 2024, 7 réunions de bureau, 18 réunions de bureau restreint (Présidente, Vice-Président(e)s, Maires, Conseiller délégué à l'eau et à l'assainissement), 38 commissions et 7 conseils communautaires ont été organisés.**
- Achats : gestion des stocks, des fournitures de bureau et petits matériels, gestion des commandes.

ACCUEIL

Un agent s'occupe de l'accueil physique et téléphonique du public et des partenaires de la collectivité (Pépinière d'Entreprises, etc.). Entre autres missions, la chargée d'accueil de Douarnenez Communauté s'occupe également :

- de délivrer les sacs d'ordures ménagères en appui de l'agent en charge de la redevance OM,
- de la vente des composteurs,
- de la gestion du courrier et des colis sortants ou entrants.





COMMUNICATION - KEHENTIÑ



Le service Communication, composé d'un agent, accompagne les élus communautaires et l'ensemble des services dans la promotion et l'information des projets portés par Douarnenez Communauté.

En 2024, le service a poursuivi ses missions à travers :

- La réalisation du plan de communication global 2024 pour l'ensemble des services (réécriture, suivi, préparation et suivi budgétaire, etc), sa mise en application et son suivi,
- Le développement et l'actualisation du site Internet www.douarnenez-communaute.fr (accessibilité, RGPD, etc),
- La création des supports de communication pour l'ensemble des services communautaires,
- La réalisation d'un guide dédié aux mobilités,
- La réalisation et la diffusion de la communication liée aux changements des collectés déchets (mémorandum tri, guides, etc),
- La gestion de la communication du Stade Aquatique et réalisation des supports associés (horaires, tarifs, événements, etc),
- La rédaction des dossiers de presse en lien avec l'actualité des services, organisation des conférences,
- La gestion des réseaux sociaux,
- La réalisation de photos, de vidéos, la rédaction d'articles pour les supports communautaires,
- La communication événementielle et institutionnelle (voeux en vidéo mutualisés avec la Ville de Douarnenez, signatures officielles, etc),
- La poursuite du développement (en cours), en lien avec le service informatique, d'un Intranet permettant de diffuser des actualités, de regrouper et d'automatiser les bases de données contacts et les supports interne RH (trombinoscope, répertoire des services, répertoires RH, organigramme),
- L'étude, en lien avec les RH et QCD, pour renforcer l'attractivité et la publicité des offres d'emplois,
- Charte Ya d'ar brezhoneg «Oui au breton» : poursuite des actions (14 sélectionnées, 12 réalisées, 2 partiellement réalisées). Confirmation du niveau 1 à organiser en mars 2025.



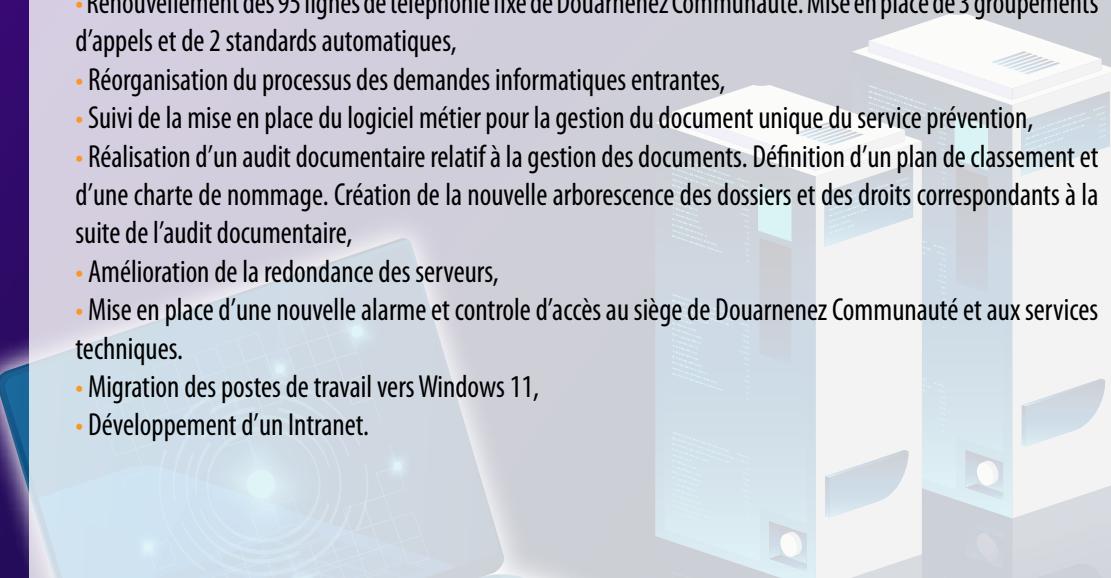
Le service informatique est composé d'un responsable, d'un technicien et d'un apprenti.

INFORMATIQUE ST LENNEG

Le service accompagne l'ensemble des agents dans l'utilisation et l'amélioration des outils informatiques. Il maintient opérationnel et fait évoluer l'ensemble du système d'information, incluant les postes de travail, les serveurs, le réseau, les systèmes de sécurité, les photocopieurs, les logiciels, la téléphonie fixe et mobile, ainsi que les caméras de surveillance et touristiques.

Cette année, le service a tout particulièrement œuvré à la réalisation des projets suivants :

- Finalisation de la mise en place du réseau de Douarnenez Communauté,
- Mise en place d'un contrat de maintenance et d'assistance serveur,
- Suivi du recâblage informatique et électrique complet de l'usine de Kervignac,
- Renouvellement des 95 lignes de téléphonie fixe de Douarnenez Communauté. Mise en place de 3 groupements d'appels et de 2 standards automatiques,
- Réorganisation du processus des demandes informatiques entrantes,
- Suivi de la mise en place du logiciel métier pour la gestion du document unique du service prévention,
- Réalisation d'un audit documentaire relatif à la gestion des documents. Définition d'un plan de classement et d'une charte de nommage. Création de la nouvelle arborescence des dossiers et des droits correspondants à la suite de l'audit documentaire,
- Amélioration de la redondance des serveurs,
- Mise en place d'une nouvelle alarme et contrôle d'accès au siège de Douarnenez Communauté et aux services techniques.
- Migration des postes de travail vers Windows 11,
- Développement d'un Intranet.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) REIZHIAD STLENN DOUARONIEL (RSD)



Le Service SIG est composé d'une géomaticienne depuis juin 2021. Le SIG (Système d'information Géographique) permet de compiler, sauvegarder, manipuler et afficher des informations référencées géographiquement.

Dans ce cadre, durant l'année 2024, le SIG a travaillé sur les sujets suivants :

MISE À JOUR ET CRÉATION DES BASES DE DONNÉES

Eau et assainissement :

- Consolidation des bases de données,
- Intégration des données (plan de récolelement et données saisies au DGPS) pour augmenter la précision des réseaux en catégorie A,
- Mise à jour des données (Poteaux incendies, compteurs abonnés, ...),
- Administration de Sogelink pour les créations et réponses aux DICT,
- Mise à disposition des données SPANC sur le web SIG,
- Transmission de données aux entreprises ou bureaux d'études,
- Contribution au RPQS, en apport volontaire
- Création de données sur les entreprises de travaux en cours et à venir et les emprises des plans de récolelements à intégrer,
- Mise à disposition du projet de sectorisation 2024 sur le web SIG,
- Recherche de la présence de CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) dans les canalisations d'eau potable,
- Modification d'Ypodo pour pouvoir remonter les signalements des agents de terrain vers les responsables des services.

Voirie :

- Définition de l'espace public géré par le service voirie,
- Mise à jour des travaux effectués en régie ou en délégation de service public,
- Recensement des stationnements sur Douarnenez Communauté et identification des places à supprimer aux abords des passages piétons.

Aménagement du territoire :

- Correction du MOS (Mode d'Occupation du Sol) développé par les agences d'urbanisme de Bretagne,
- Vérification de OCSGE (donnée sur l'occupation du sol grande échelle) livré par l'IGN,
- Mise à jour des zones d'activités communautaires dans le cadre de la demande d'inventaire des ZAE afin d'identifier les potentiels d'optimisations.

Espace vert/randonnée/mobilité :

- Identification des espaces gérés par le service espaces verts,
- Recensement des équipements Vélo (arceaux, box sécurisés),
- Mise à jour des données mobilité du SIOCA.

Déchets et Propreté :

- Mise à jour des zones d'interventions des agents du service propreté,
- Création d'une carte grand public pour la nouvelle gestion des déchets sur Douarnenez Communauté,
- Mise à jour, création de données et diffusion sur Geobretagne.

Transitions écologiques :

- Réalisation de la phase 2 du recensement des ZAEnR (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables),
- Création de nouvelles catégories sur Ypodo pour recenser prochainement les espèces exotiques envahissantes sur le territoire.

PRÉVENTION SANTÉ ET SÉCURITÉ - DIZARBENN HA SURENTEZ

i

Le service mutualisé de prévention santé et sécurité est composé d'un Directeur, de deux préventeurs et d'une assistante de gestion administrative.

En 2024, le service a travaillé sur les sujets suivants :

- **Livret d'accueil** : un livret « santé et sécurité » a été réalisé et remis aux nouveaux agents de Douarnenez Communauté et de la Ville de Douarnenez.
- **Évaluation des risques et Document Unique** : le service prévention santé et sécurité s'est doté d'un progiciel dédié à l'évaluation des risques professionnels. L'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels (DUER) des services de la Ville de Douarnenez et de Douarnenez Communauté est en cours de réalisation.
- **Formation santé et sécurité en réalité virtuelle** : plus de 95 agents déjà formés aux gestes qui sauvent et à la manipulation des extincteurs.
- **Ergonomie et maintien dans l'emploi** : continuité des audits et des dotations en équipements, accessoires et mobilier des postes de travail. Démonstration et prêt de matériels spécifiques de nettoyage mécanisé (service éducation, multi-accueil) : autolaveuse ergonomique, aspirateur dorsal non filaire, aspirateurs sur batterie.
- **Visite des services et des équipements** : Dans le cadre de la F3SCT (Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Condition de Travail), le service prévention a organisé la visite des structures suivantes : (CCAS, forge – serrurerie, état civil, déchèteries, usine Kervignac, espaces verts, etc).

Suivi des accidents et des maladies professionnelles

41 accidents de travail ont eu lieu en 2024, comprenant :

- 15 à Douarnenez Communauté,
- 26 à la Ville de Douarnenez.

Au sein des services :

- Mise en sécurité des produits chimiques du service voirie : mise en place de bacs de rétention, armoire produits inflammables,
- Étude de remplacement de rack de stockage des panneaux de signalisation,
- Étude de mise en sécurité du poste de ramassage et stockage des animaux morts,
- Étude ergonomique, financière et environnementale d'un espace dit flexi bureau,
- Étude de faisabilité : traitement de la zone blanche dans les locaux technique du stade aquatique (borne relais WIFI – acquisition de solutions PTI et DATI pour les techniciens).

>>> Formation santé et sécurité en réalité virtuelle.



RESSOURCES HUMAINES - KOSKOR



missions attendues sur leurs postes.

Au cours de l'année 2024, le pôle emplois et compétences a travaillé sur la révision des entretiens professionnels. Après 4 réunions avec des représentants du personnel, des agents, des chefs de service et des directeurs des 3 collectivités, le formulaire pressenti a été validé et a pu être présenté aux 2 Comités Sociaux Territoriaux (CST).

2025 sera l'occasion de réfléchir à la mise en place d'un coffre-fort numérique pour envisager de dématérialiser les bulletins de salaires des agents des 3 collectivités.

Au niveau de la protection sociale, les chantiers ont également été nombreux. Tout d'abord, le contrat groupe de la Prévoyance Maintien de Salaire arrivant à son terme au 31 décembre 2024, il convenait de proposer une nouvelle solution aux agents des collectivités. Ainsi, après s'être joint au CDG29 pour leur consultation pour le compte de nombreuses collectivités finistériennes, et avoir mené en parallèle une consultation spécifique pour le compte des 3 collectivités, c'est le contrat du CDG29 (Territoria) qui a été retenu pour une mise en place au 1er janvier 2025. Les agents ont été accompagnés dans ce changement avec de nombreuses notes d'information, des courriers nominatifs et des réunions d'information pour expliquer le process d'adhésion. Il faut également noter que la participation employeur pour les agents adhérents à ce contrat groupe a été revalorisée de 3€ mensuel pour une participation totale de 15 € par mois.

Le service des Ressources Humaines intervient pour les 3 collectivités : Douarnenez Communauté, la Ville de Douarnenez et le CCAS de la Ville de Douarnenez.

Le nombre de procédures de recrutement géré pour les postes permanents vacants et pour les contrats de longues durées a augmenté de 18%.

En termes de formation, le nombre de journées dispensées par le CNFPT s'est accru en 2024, tout comme le nombre de formations techniques obligatoires pour permettre aux agents d'obtenir, ou de maintenir, des acquis pour réaliser les

En parallèle, 2024 a été l'occasion d'ouvrir le contrat groupe de la Mutuelle Santé MNT (porté par Douarnenez Communauté depuis 2023) aux agents de la Ville et du CCAS à partir de mai, après une modification de ce contrat afin de ne pas pénaliser les familles monoparentales avec enfants.

En 2025, outre la gestion quotidienne de ces dossiers, les gestionnaires de la protection sociale accompagneront les collègues en charge des marchés dans le cadre du renouvellement des assurances des collectivités et notamment l'assurance statutaire, assurance pour laquelle le CDG a également été mandaté pour une consultation la plus large possible, afin d'obtenir les meilleurs tarifs.

Concernant la réflexion sur la mutualisation des services entre Douarnenez Communauté et la Ville de Douarnenez, elle s'est poursuivie en 2024, avec en fin d'année, la décision de mutualiser le poste de Directeur Général des Services Techniques (DGST) et de créer un poste de Directeur des Services Techniques Adjoint (DSTA), tout en mettant un terme à l'expérimentation de la mise à disposition du Directeur Général des Services de la Ville à hauteur de 50% de son temps de travail.

Ainsi, c'est une nouvelle équipe de direction qui va mener cette mutualisation au cours de l'année 2025, avec l'arrivée de Christophe BERGER, nouveau DGS de Douarnenez Communauté en mars, et la prise de fonction de Carole LE SAEC, comme DGST de Douarnenez Communauté au 1er janvier 2025 après avoir assuré les fonctions de DST à la Ville de Douarnenez, et la nomination de François VAN ASSCHE au poste de DST Adjoint à compter du 1er avril. La Direction RH accompagnera cette équipe pour présenter en CST et mettre en œuvre les modifications qui seraient envisagées par les élus.

RESSOURCES HUMAINES - KOSKOR

En parallèle, la gestion quotidienne a été assurée :

- de nombreux actes administratifs ont été réalisés : à nouveau, plus de 1200 arrêtés ont été émis (764 pour la Ville de Douarnenez, 445 pour Douarnenez Communauté et 13 pour le CCAS de la Ville de Douarnenez) ; le nombre de courriers reçus pour les trois collectivités a doublé en passant à 2 385 courriers gérés en plus des nombreux emails (1 235 pour la Ville de Douarnenez, 1 109 pour Douarnenez Communauté et 41 pour le CCAS de la Ville de Douarnenez), ce qui a entraîné la réalisation de 921 courriers.
- côté discipline : gestion de 5 dossiers disciplinaires (3 pour la Ville et 2 pour Douarnenez Communauté) ainsi que 3 rappels à l'ordre.
- organisation de 3 comités sociaux territoriaux et 3 commissions ressources humaines pour Douarnenez Communauté et de 4 comités sociaux territoriaux et 3 commissions RH pour la Ville de Douarnenez.

QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ

188 agents (108 hommes et 80 femmes) répartis de la manière suivante (au 31 décembre 2024) :

- Apprenti : 2,
- Contrat de droit privé : 26,
- Catégorie A : 20,
- Catégorie B : 36,
- Catégorie C : 104,
- Dont 33 agents sous contrat de droit public (2 CDI de droit public, 18 CDD de droit public sur des postes permanents, 9 CDD de droit public pour assurer des remplacements, 4 contrats de projet).

RECRUTEMENTS POUR DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ

Les arrivées en 2024 :

- 11 agents en externe sur des postes permanents vacants (7 agents en 2023),
- 6 contractuels ont été nommés stagiaires ou en CDI sur des postes permanents (11 contractuels en 2023),
- 3 agents ont été recrutés en contrat de projets (1 agent en 2023),
- 5 apprentis ont été recrutés (9 apprentis en 2023).

Il convient de noter que le coût des formations des apprentis restant à la charge de la collectivité est de plus en plus important du fait de la baisse de la prise en charge financière par le CNFPT. Pour information, au titre de l'année 2024, le CNFPT a pris en charge partiellement seulement deux formations.

Le nombre de procédures de recrutement (postes permanents, CDD long, et contrat de projets) est en augmentation de 18% par rapport à 2023, ce qui représente 41 procédures de recrutement pour Douarnenez Communauté (37 en 2023) et 48 pour la Ville de Douarnenez et son CCAS (38 en 2023). 7 de ces procédures ont été déclarées infructueuses par défaut de candidatures répondant aux attentes du poste ciblé.

Déroulement de carrière pour les agents de Douarnenez Communauté :

- 63 avancements d'échelon,
- 10 avancements de grade,
- 1 nomination suite à l'obtention du concours.

RH

PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD) KÊRIOÙ BIHAN WARC'HOAZH

PVD, UN DISPOSITIF D'ÉTAT

Le dispositif d'Etat « Petites Villes de Demain » (PVD) vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité pour bâtir et donner les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

LES TEMPS FORTS EN 2024

- Suivis de la mise en place des travaux menés dans le cadre de l'OPAH RU,
- Requalification de la friche de l'ancien hôpital : dépôt du permis de construire,
- Réalisation des travaux sur le rond-point de Kerharo dans le cadre du schéma directeur cyclable, en lien avec le service des mobilités,
- Livraison des travaux des rues du centre-ville dans le cadre de la valorisation de l'interface ville-port.
- Lancement et attribution des marchés de maîtrise d'œuvre pour la passerelle Jean Marin et dossier de l'étude environnementale en cours d'instruction pour le chemin du Treiz.
- Choix du nouveau maître d'ouvrage pour la Résidence Habitat Jeune (Douarnenez Habitat) et la Structure Info Jeunes (SIJ).
- Suite des études pour les travaux à mener à l'Office de tourisme pour en faire une vitrine du tourisme durable.
- Maîtrise d'ouvrage retenue pour la réhabilitation de la friche Enedis sur le Port-Rhu en vue d'y implanter le service Eau et Assainissement.
- Recrutement d'un manager de commerce en septembre 2024.
- Recrutement d'une chargée de mission PVD en septembre 2024.



>>> Travaux dans le cadre de l'OPAH-RU.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) KENDIVIZAD TIRIADEL HOLLEK

i

La Convention territoriale globale (CTG) est l'outil de pilotage et de financement du projet social de territoire. Elle vise à renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques publiques locales afin de permettre le développement, l'adaptation et l'optimisation des équipements et services aux familles.

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement de cette contractualisation avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) et le Conseil départemental.

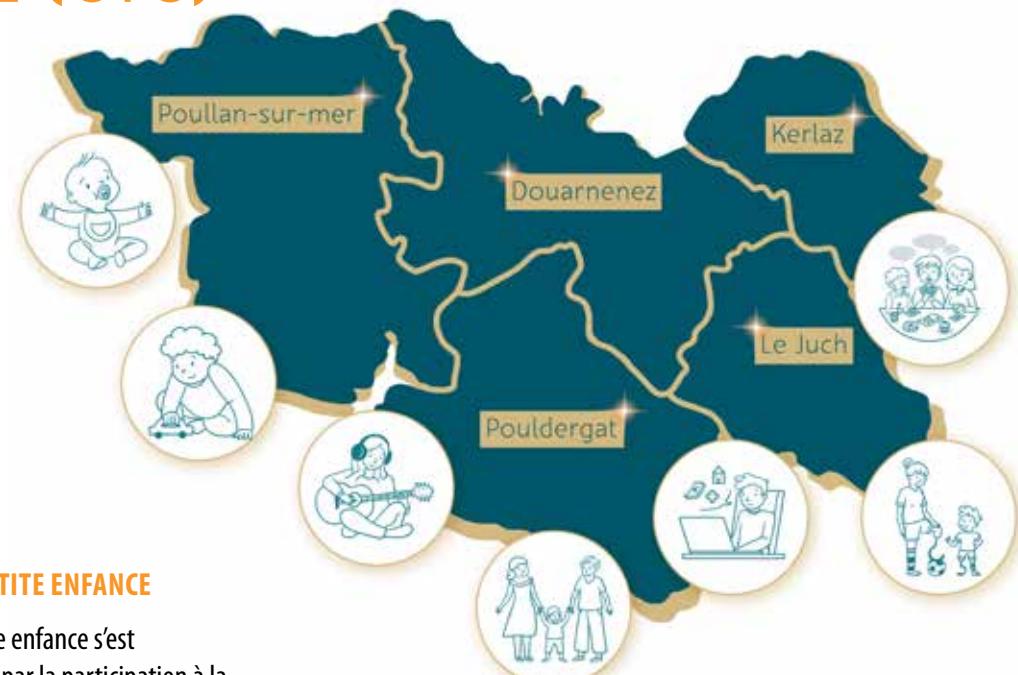
En juillet 2024, un séminaire partenarial a permis de réunir l'ensemble des acteurs locaux pour partager, collectivement, les principaux éléments du diagnostic réalisé sur le territoire afin de les ajuster, les préciser ou les enrichir. Ces constats ont permis d'envisager des pistes d'action pour répondre aux problématiques soulevées.

En septembre 2024, les instances de pilotage politique et stratégique ont validé les cinq orientations stratégiques structurant le plan d'action.

- Orientation sociale :** Mettre en place les conditions nécessaires pour permettre et faciliter, en interne et/ou en externe, les coopérations, l'animation et la circulation de l'information sur tous les volets de la Convention territoriale globale,
- Orientation n°1 :** Conforter, développer et adapter l'offre de services aux familles en veillant à son maillage efficace sur le territoire,,
- Orientation n°2 :** Permettre un accès à l'information et aux services à tous en prêtant une attention particulière aux publics fragilisés,
- Orientation n°3 :** Développer les coopérations et les innovations en accompagnant les dynamiques de réseau et de parcours,
- Orientation n°4 :** Favoriser les liens sociaux, les solidarités et les initiatives des habitants en appuyant le pouvoir d'agir.

En novembre 2024, des groupes de travail thématiques (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits) se sont réunis pour décliner le plan d'action en objectifs et en pistes d'action. Deux thématiques ont été traitées de façon transversale, le handicap et l'animation de la vie sociale.

L'année 2025 sera marquée par la signature d'un avenant à la Convention, comprenant le déploiement du plan d'action, la gouvernance et le calibrage des postes de chargés de coopération.



COORDINATION PETITE ENFANCE

La coordination petite enfance s'est matérialisée en 2024 par la participation à la préparation des commissions petite enfance, la gestion des relations partenaires (CD29, CAF, etc.) et les demandes de subventions.



HANDICAP

En octobre 2024, une étude de faisabilité pour la création d'une structure d'accueil pour les enfants en situation de polyhandicap a débuté à l'échelle de trois EPCI : CC Cap Sizun – Pointe du Raz, CC Haut-Pays Bigouden et Douarnenez Communauté. Elle est menée par le cabinet d'études Forvis Mazars.

L'objectif de l'étude est d'établir un diagnostic des besoins, des ressources et des forces du territoire, et d'interroger les acteurs du médico-social pour mettre en avant différents scénarios visant à apporter une réponse aux besoins repérés.

Le suivi technique de cette étude se fait à l'échelle des trois intercommunalités.

TRANSITIONS - TREUZKEMMOÙ

LOI APER, 1^{ER} ET 2^{ÈME} RELEVÉ DES ZAENR : SOUTIEN AUX COMMUNES

Douarnenez Communauté, plus particulièrement les services ressources Transitions Ecologiques et le SIG, sont en renfort des communes pour les aider à déterminer les zones d'accélérations des énergies renouvelables (ZAENR) sur le territoire. Lors du 1^{er} relevé pour le 31 mars 2024, les 5 communes ont étudié les zones pour l'éolien terrestre et le photovoltaïque (sol, bâtiments et ombrières). La méthodologie a été respectée :

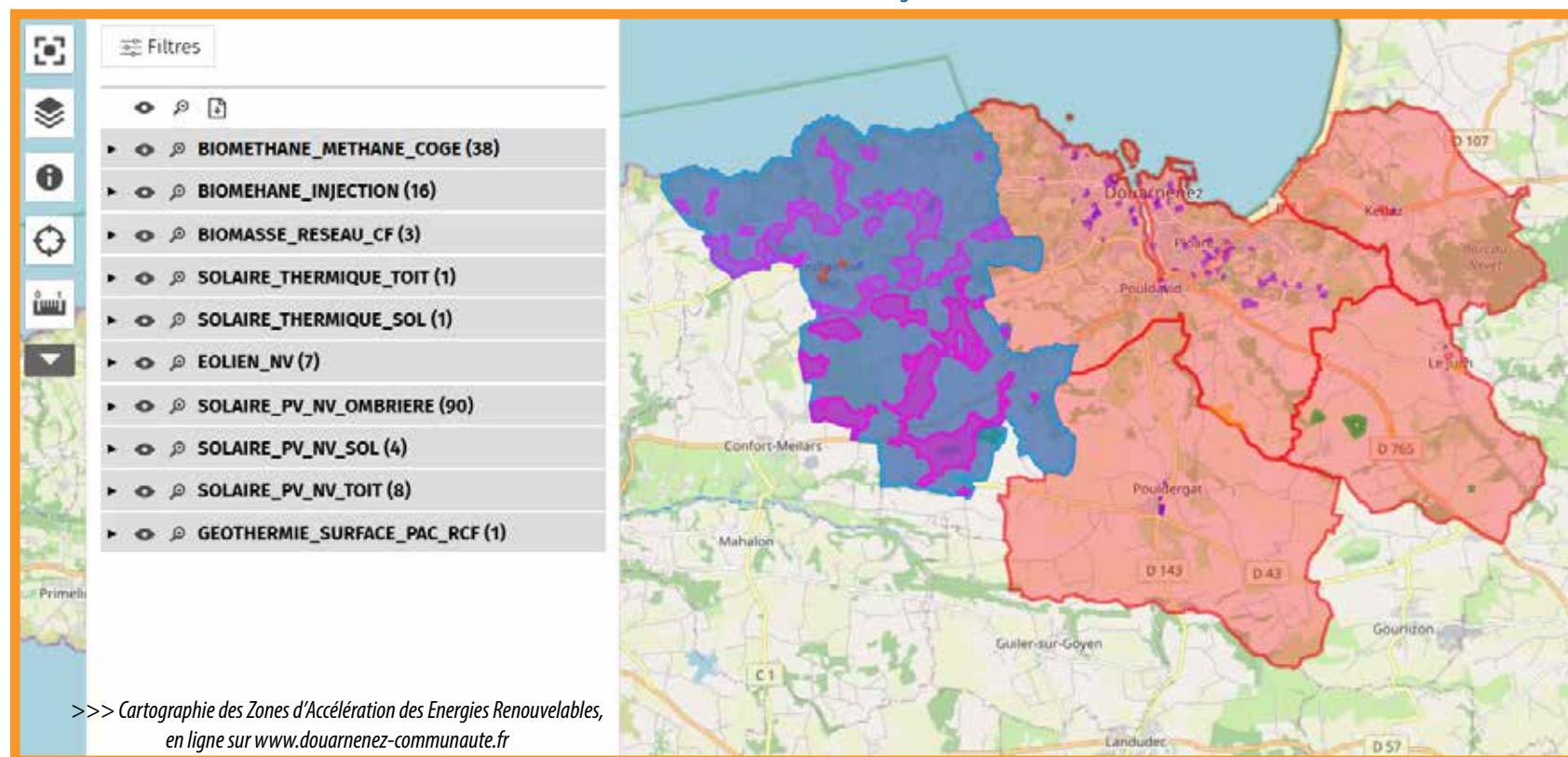
- Identification des potentiels avec les élus et agents,
- Concertation avec les habitants,
- Débat en EPCI,
- Délibération communale.

Concernant le 2^{ème} relevé pour janvier 2025, seule la commune de Poullan-sur-mer a pu aller au bout de la démarche et a travaillé sur toutes les énergies renouvelables possibles en déterminant des zones supplémentaires :

- Solaire thermique,
- Géothermie de surface (PAC) et profonde,
- Biogaz/Biométhane,
- Bois-énergie/biomasse.

Les communes du Juch et Douarnenez ont commencé à déterminer des zones, et Pouldergat et Kerlaz n'ont pas pu travailler dessus.

La programmation pluriannuelle de l'énergie 3 (PPE3) sera régionalisée en objectifs déclinés pour chaque région par le Comité Régional de l'Energie (CRE). Il est attendu que la 3^{ème} relève puisse avoir lieu fin 2025, début 2026. Plus d'infos : <https://www.ambition-climat-bretagne.bzh/static/h/comite-regional-de-l-energie.html>

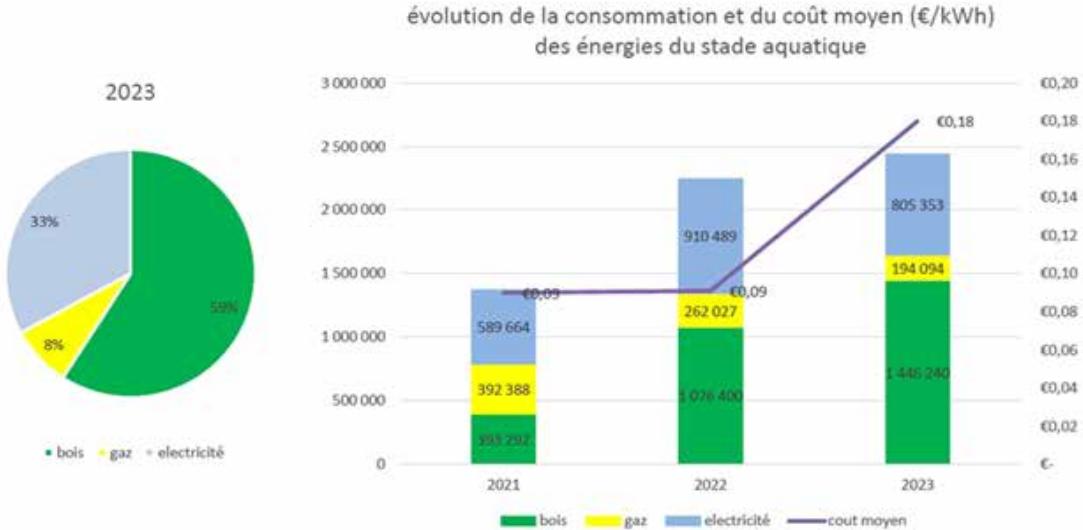
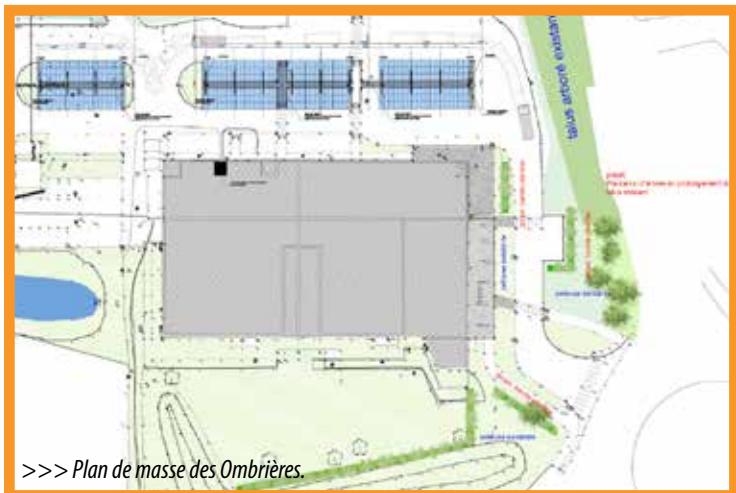


TRANSITIONS - TREUZKEMMOÙ

OMBRIÈRES DU STADE AQUATIQUE

Ce projet permet d'avoir un outil exemplaire. En effet, dès 2016, la collectivité fait le choix d'une chaudière bois pour alimenter le réseau de chaleur du Stade aquatique et de la Salle multisports. Choix payant car en 2023, sur la base de la consommation de bois, l'économie est de 398 000€ par rapport à l'énergie gaz. De plus, depuis novembre 2022, les équipements ont vu baisser leur consommation d'électricité d'en moyenne 16% sur 1 an (sobriété et optimisation des process).

Le projet d'ombrières solaires photovoltaïques permettra de continuer la transition énergétique avec un outil qui aurait une production annuelle de 225 000 kWh pour une structure qui consomme 798 689 kWh. Soit un taux d'autoproduction de 27%. Via une boucle d'autoconsommation collective, l'intégralité de la production sera consommée par des bâtiments de Douarnenez Communauté, que ce soit l'usine d'eau potable de Kervignac, la Maison de la Petite Enfance ou le siège de l'intercommunalité. Enfin, afin de permettre une meilleure intégration paysagère du projet, des filtres végétaux vont permettre de cacher l'ouvrage.



BILAN ÉNERGIE 2021-2023

Le 27 mai 2024, le Conseiller en Energie Partagé (CEP) du SDEF a présenté le bilan énergie 2021-2023 de Douarnenez Communauté. Sur 2023, la consommation globale de l'EPCI est d'environ 5 494 000 kWh pour un coût d'environ 1 278 000 €. Les répartitions des dépenses énergétiques par secteur en 2023 est la suivante :

- 34 % Stade aquatique,
- 31 % le service Eau & Assainissement,
- 19 % les véhicules,
- 15 % les bâtiments (dont 42% la Maison de la Petite Enfance et 37% le siège/pépinières d'entreprises),
- 1 % le service déchets et propreté.



DÉCRET TERTIAIRE : AUDIT ÉNERGÉTIQUE DU SIÈGE ET LA PÉPINIÈRE

Les résultats de l'audit ont été présentés en mars 2024. Une série de travaux pourrait permettre des gains énergétiques. L'amélioration de la ventilation du siège (pose de sonde CO₂) et de la ventilation de la pépinière (VC double flux), permettrait un gain énergétique de 29% pour un gain financier de 32% en représentant que 13% de la somme à investir (retour sur investissement entre 5 à 13 ans). Un travail supplémentaire sur les luminaires permettrait un gain énergétique de 33% et un gain financier de 37%.

TRAVAUX À LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Suite à l'accompagnement du Conseiller en Energie Partagé, une série de travaux ont été réalisés à la Maison de la Petite Enfance durant les vacances de fin d'année 2024 :

- Changement du compteur d'eau,
- Contrôle du réseau bouclage de l'eau chaude sanitaire,
- Contrôle de la ventilation,
- Désembouage du réseau de chauffage au sol.

TRANSITIONS - TREUZKEMMOÙ

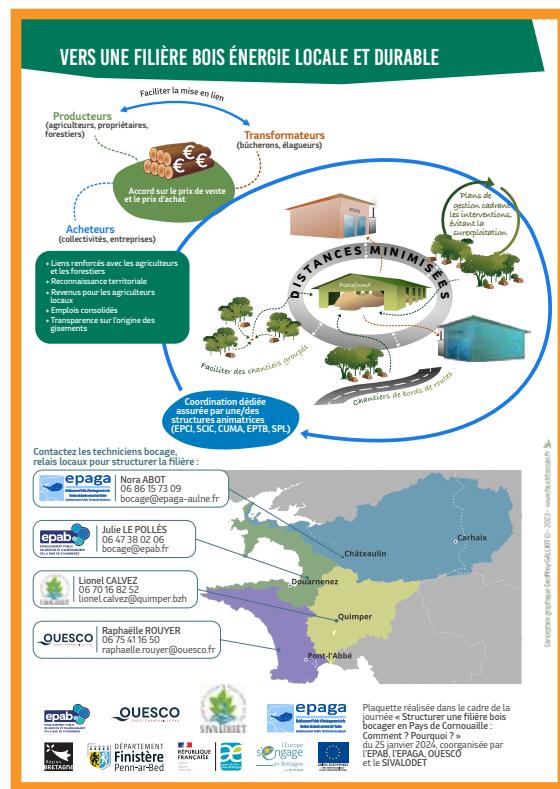
DYNAMIQUE SUR LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE BOCAGER



Les syndicats des bassins versants de la baie de Douarnenez (EPAB), de l'Od et de l'Aulne (SILVALODET), de l'Ouest Cornouaille (OUESCO) et de l'Aulne (EPAGA) ont exprimé leur volonté de co-organiser une journée de sensibilisation destinée à un public d'élus et d'agents des collectivités de leurs territoires. Cet événement visait à identifier les leviers de mise en œuvre d'une filière locale et durable, depuis l'exploitation des haies à la valorisation du bois bocager en énergie.

Dès 2016, les élus de l'EPCI ont fait le choix d'une chaudière bois, de s'approvisionner localement et durablement : disponibilité immédiate de bois plaquette en quantité suffisante dans l'Ouest Cornouaille pour alimenter la chauffeuse le temps d'émergence d'une réelle filière durable, et de soutenir le développement local d'une filière Bois Energie permettant de participer au développement du territoire.

C'est donc naturellement que la journée de sensibilisation « Structurer une filière bois bocage en Pays de Cornouaille, comment ? Pourquoi ? » a été organisée le 25 janvier 2024 dans les locaux de Douarnenez Communauté, comprenant des visites de la chaudière du Stade Aquatique. Environ 65 personnes ont participé à cette journée.



RÉUNION PUBLIQUE SUR LES PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

Le 28 novembre 2024, Douarnenez Communauté, avec l'aide de la Centrale Villageoise Ouest Cornouaille et de Breizh Alec, s'associent pour apporter une information indépendante sur les équipements solaires : « Panneaux solaires : autoconsommation, production et autoproduction collective Pourquoi ? Comment ? »

- 18 mois après sur le groupement d'achat organisé par la CVOC quels sont les retours que nous avons sur les panneaux dit plug and play ?
- Production photovoltaïque : comment ça marche ? Retour d'expérience d'une installation de particulier de 16 panneaux sur une maison individuelle.
- Qu'est-ce que l'autoconsommation collective ?

Une cinquantaine de personnes est venue se renseigner.



TRANSITIONS - TREUZKEMMOÙ PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)



CATALOGUE DE PRODUCTEURS 2024

Afin de mettre en valeur un plus grand nombre d'agriculteurs installés en Pays de Douarnenez et en Cap Sizun, le catalogue de producteurs a été actualisé. 44 agriculteurs en circuits courts y sont référencés, dont 27 du territoire de Douarnenez Communauté.



FORMATION À L'AUTOPRODUCTION ALIMENTAIRE

Deux groupes de citoyens et 3 jardins partagés : Pouldavid, Parou Bras et Bréhuel (via la Maison Solidaire de Kermarron) ont participé aux ateliers mis en place avec la MAB 29. Concernant les jardins de Parou Bras, un accompagnement plus poussé les a aidé à mettre en place leur jardin dès le départ.



>>> *Création des jardins partagés.*

FORUM PAT DÉCENTRALISÉ

En 2024, le Forum PAT a été décentralisé afin de mettre en place des actions sur toute le territoire. Le service ainsi que les communes ont organisé des interventions : ateliers cuisine, visites, ciné-débat, avec l'aide des associations locales engagées dans le PAT (Ulamir du Goyen, Maison Solidaire de Kermarron et Kazel ha Kazel).



FORMATION DES ANIMATEURS SUR LES JARDINS PÉDAGOGIQUES ET L'ALIMENTATION DURABLE

Afin d'aider les structures locales, les collectivités et les associations à promouvoir l'autoproduction (action 17 du plan d'action) et à proposer des cycles d'interventions sur l'alimentation durable (action 22 du plan d'action), Douarnenez Communauté a mis en place 2 sessions de formations :

- Formation sur le jardin pédagogique par la Maison de l'Agriculture Biologique du Finistère (MAB 29), 2 x 3 heures, 7 agents ont été formés,
- Formation sur la mise en place d'actions de sensibilisation des enfants sur l'alimentation durable par l'association Aux Goûts du Jour, 3x 3.5 heures, 13 agents et 1 bénévole d'association ont été formés.



TRANSITIONS - TREUZKEMMOÙ

MOIS DE LA BIODIVERSITÉ

Comme en 2023, Douarnenez Communauté a organisé le mois de la biodiversité avec différents acteurs du territoire et la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

24 animations ont été proposées.

A noter que 2 ateliers d'Ystopia ont été mis en place pour les agents et élus sur le temps du midi : "Planctons et dérèglements climatiques" et "Mieux connaître la biodiversité littorale (entre terre et mer) et comprendre son intérêt écologique".



FRELONS ASIATIQUES : CHANGEMENT DE MÉTHODE

Afin d'agir de manière préventive et non plus uniquement curative contre la prolifération des frelons asiatiques, Douarnenez Communauté participe au financement des expérimentations de piégeages sélectifs de reines fondatrices réalisés au début du printemps tout en poursuivant l'accompagnement financier des habitants du territoire de Douarnenez Communauté qui en font la demande en prenant en charge 50 % du coût de l'opération de destruction du nid.



LIVRET SUR LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSENTES

En Bretagne comme ailleurs, de nombreuses espèces animales et végétales sont menacées. Les principales causes du déclin de la biodiversité sont l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions, et les espèces exotiques envahissantes.

Les Communautés de communes du Cap Sizun, du Haut Pays bigouden et Douarnenez Communauté ont souhaité attirer l'attention des habitants sur cette dernière cause car, malgré leurs effets délétères, certaines des espèces exotiques envahissantes sont encore autorisées à la vente. En sachant identifier ces espèces, en suivant les conseils pour intervenir, avec prudence parfois, chacun peut agir pour protéger le patrimoine naturel local.

TRANSITIONS - TREUZKEMMOÙ

SUBVENTION RÉCUPÉRATEUR D'EAU

En 2024, les critères sociaux ont été supprimés, le montant de la subvention dépend du volume de récupération comme ce qui suit :

- De 500 L à moins de 1 000 L > aide de 50€,
- De 1 000 L à moins de 2 000 L > aide de 100€,
- 2 000 L et plus > aide de 200€.

Peuvent bénéficier de cette aide une personne morale de type association et établissement scolaire du territoire de Douarnenez Communauté ou une personne physique majeure par foyer fiscal ayant sa résidence principale sur l'une des 5 communes de Douarnenez Communauté (Kerlaz, Le Juch, Poulergat, Poullan sur Mer, Douarnenez).

CONTENANTS ALIMENTAIRES RÉUTILISABLES : J'AIME LES BOÎTES !

Les lois anti-gaspillage pour une économie circulaire (Loi AGEC) & Climat et Résilience visent la réduction des emballages en plastique à usage unique en favorisant le vrac et en développant le réemploi.

Douarnenez Communauté a souhaité travailler sur la réutilisation de contenants alimentaires afin d'aider et d'accompagner les commerçants, artisans, restaurateurs et les habitants du territoire à aller sur la voie du réemploi :

- Accompagnement par Pack Eko, spécialiste de l'emballage,
- Création d'un groupe de travail « contenants alimentaires réutilisables » avec des commerçants volontaires et engagés ainsi que différents services de l'EPCI : Transitions, économie, sensibilisation aux déchets, communication et tourisme.

Une communication claire et homogène afin de promouvoir le réemploi et prodiguer des conseils a été mise en place.



DISTRIBUTION DE KIT HYDRO-ÉCO DU DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

Dans le cadre de son plan Finistère eau potable, le Département a lancé une grande opération soutenue par l'Agence de l'Eau, en offrant à tous les Finistériens un kit d'économie d'eau.

Celui-ci est composé de :

- 3 réducteurs de débits pour robinets,
- 1 réducteur pour la douche.

Très facile à installer les réducteurs diminuent la consommation d'eau de 30 à 40 % en moyenne. 470 kits ont été distribués sur le territoire.

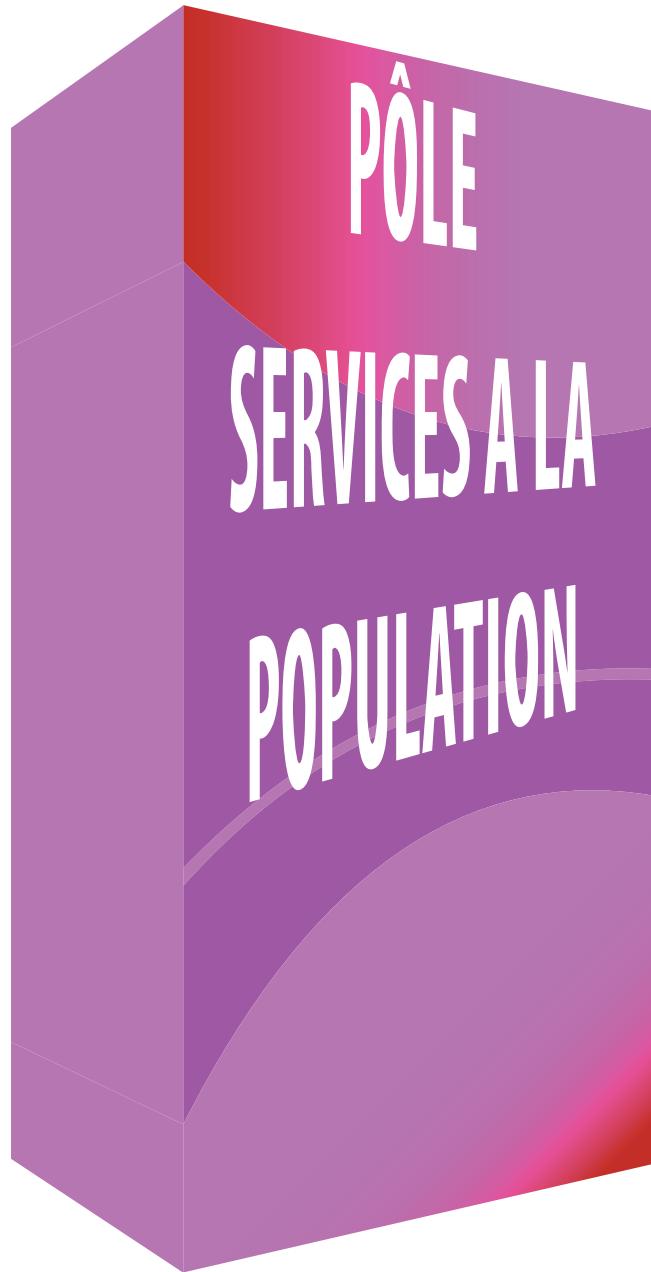
RÉEMPLOI DES BOUTEILLES EN VERRE AVEC DISTRO

Douarnenez Communauté a fait le choix, en juin 2022, d'intégrer le collège "soutiens" de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) DISTRO nouvellement créée. A l'échelle locale, et plus particulièrement à l'échelle Ouest Cornouaille, adhérer à DISTRO nous permet d'encourager les producteurs et les distributeurs du territoire à participer à la dynamique autour du retour de la consigne, et ainsi, de réduire nos déchets et nos prélevements sur la ressource.

En octobre 2024 nous avons organisé avec DISTRO une demi-journée à destination des producteurs de boissons afin de présenter le fonctionnement du réemploi et ses avantages :

- Visiter un site de production pratiquant le réemploi : Brasserie Plijadur,
- Visiter un magasin pratiquant le réemploi : Maison Biologique.

Objectifs : s'acculturer à cette filière de l'économie circulaire, connaître les aides actuelles et amener à la réflexion.



PÔLE SERVICES A LA POPULATION

<u>MULTI-ACCUEIL</u>	29
<u>RELAIS PETITE ENFANCE</u>	30
<u>JEUNESSE</u>	32
<u>STADE AQUATIQUE</u>	38

LE MULTI-ACCUEIL - LIESDEGEMER

L'année 2024 boucle la première décennie d'existence de la Maison de la Petite Enfance, regroupant le multi-accueil et le relais petite enfance.

Une année riche, ponctuée de nombreux évènements festifs, parmi lesquels la porte ouverte au public du 05 octobre, journée marquée par l'inauguration du nom de la structure « TI MOUTIG», ainsi qu'une exposition sur les métiers de la petite enfance et portraits d'agents. Occasion pour tous ceux qui le souhaitaient, de venir découvrir nos locaux et échanger sur nos pratiques et organisations.

Un temps fort a complété cette matinée en amont de la porte ouverte : « la semaine des 10 ans », proposant de nombreux temps partagés en direction des enfants (spectacles, ateliers mutualisés avec les assistantes maternelles, etc) et de leurs familles (ateliers parents enfants, petit déjeuner « prendre le temps », etc).

L'année 2024 c'est également l'accueil de 84 enfants majoritairement originaires de Douarnenez Communauté.

Une attention particulière a été portée en direction des plus fragiles, avec notamment 6 parents bénéficiant d'une place AVIP (à vocation d'insertion professionnelle).

Par ailleurs, il est à noter une légère augmentation des familles (28 en 2024 contre 23 en 2023) payant moins d'1 € de l'heure la place d'accueil, reflet d'une vulnérabilité.

L'équipe est soucieuse au quotidien de répondre aux questionnements des familles, en assurant un accompagnement de qualité auprès des parents qui en ont le plus besoin.

Les limites, la qualité du sommeil, l'autorité et de nombreuses autres thématiques sont régulièrement abordés dans ce cadre.

Ces temps d'accompagnement ont tout leur sens quand il s'agit de soutenir de jeunes parents qui parfois se sentent démunis face aux nombreuses injonctions sociétales.

En petite enfance, chacun se construit et avance à son rythme, mais parfois les difficultés sont réelles et interrogent. Les nombreuses observations faites par l'équipe, croisées avec celles de la psychologue et du médecin RSAI (référent accueil inclusif), orientent parfois vers des questionnements sur le développement de l'enfant, pour lesquels une attention plus ciblée est observée.

Par ailleurs, en juin 2024, aux termes d'une formation de 18 mois, les 3 apprenties auxiliaires de puéricultures ont décroché leur diplôme. Une réelle satisfaction et reconnaissance du sérieux et du professionnalisme de l'accompagnement réalisé par les maîtres d'apprentissage et de l'équipe, dans son ensemble.

Un nouveau partenariat avec la maison de retraite Ti Marhic a aussi vu le jour l'année passée, pour le plaisir des plus grands et des plus petits ! De beaux rendez-vous inter générationnels à Ti Moutig, mais également sur le lieu de vie des résidents !

Enfin, le projet de végétalisation de l'espace extérieur a été réfléchi et une ébauche d'agencement proposée.

L'année 2024 aura été marquée par ce désir d'aller vers l'extérieur avec les enfants (ferme des Plomarc'h, marché de Ploaré, sorties « poussettes », etc) et leurs familles (pique-nique sur l'île Tristan, exposition peinture au centre des arts, fêtes maritimes, etc), en toute cohérence avec la charte nationale d'accueil du jeune enfant !



LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) - ERLEC'H BUGALIGOÙ

LES TROIS FONDAMENTAUX DU RPE

- Conforter, développer et adapter l'offre de services aux familles en veillant à son maillage efficace sur le territoire,
- Permettre un accès à l'information et aux services à tous en prêtant une attention particulière aux publics vulnérables,
- Service Public de la Petite Enfance (SPPE) : réaffirmer l'importance des relais petite enfance comme guichet unique pour l'information des parents et futurs parents.

LES MISSIONS DU RPE

- Recenser les besoins des enfants âgés de moins de 3 ans et de leurs familles en matière de services aux familles, ainsi que les modes d'accueil disponibles sur leur territoire,
- Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 3 ans et les futurs parents,
- Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil disponibles sur le territoire,
- Soutenir la qualité de ces modes d'accueil.

LES NAISSANCES EN 2024

- 65 naissances à Douarnenez,
- 7 naissances à Kerlaz,
- 7 naissances au Juch,
- 9 naissances à Pouldergat,
- 3 naissances à Poullan-sur-Mer.



ÉTAT DES LIEUX DE TOUS LES AGRÉMENTS PAR COMMUNE EN 2024

Communes (source RPE)	Nombre d'AM agréés	Nombre d'AM en activité
Douarnenez	45	38
Poullan sur Mer	4	3
Pouldergat	6	5
Kerlaz	4	4
Le Juch	4	4
Total	63	54

41% des assistantes maternelles ont plus de 55 ans



LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) - ERLEC'H BUGALIGOÙ

LES ANIMATIONS EN 2024

96 animations ont été proposées en 2024. Différentes thématiques sont proposées aux enfants et assistantes maternelles comme de l'éveil au mouvement ou à la musique (68,35 % des assistantes maternelles y participent), bébé lecteur avec la médiathèque mais également avec Liliroulotte, de la motricité, de l'éveil sensoriel, de l'art plastique mais aussi du yoga, de la médiation animale, des sorties natures, du partage avec la résidence du Golven et des ateliers passerelle avec l'école de Pouldergat. Mais aussi de la pâtisserie, des jeux d'eau, de l'art plastique, de la motricité, de la manipulation, etc.

En quelques chiffres :

- 79 matinées d'éveil organisées,
- 6 sorties,
- 8 groupes d'analyse des pratiques,
- 2 réunions à thème,
- 1 porte ouverte pour fêter les 10 ans de la Maison de la Petite enfance Ty Moutig et promouvoir le métier d'assistant maternel,
- 2 ateliers parents/enfants dans le cadre des SPE 2024 (Semaine de la Petite Enfance)
- Nombre d'enfants différents ayant participé aux ateliers d'éveil : 144
- Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux ateliers d'éveil : 33
- Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux activités du RPE au moins une fois dans l'année : 39
- Expérimentation en 2024 avec l'école de Pouldergat sur des temps passerelles à la demande de l'inspection académique. Une convention a été signée.
- 3 séances en 2024 d'éveils musical, au mouvement et lecture théâtralisée : démarrage en avril, 14 assistantes maternelles et 49 enfants ont participé à ces animations.



PERSPECTIVES 2025 :

- Continuité et renforcement du travail de partenariat avec le multi-accueil en proposant des actions en direction des enfants et des familles,
- Continuer à développer le partenariat avec les acteurs du territoire afin de proposer des actions cohérentes à destination des familles en fonction des besoins de territoire,
- Renforcer l'usage du service mon-enfant.fr auprès des assistants maternels et des familles,
- Poursuivre et renforcer le travail engagé avec les RPE Ouest Cornouaille autour de la professionnalisation des assistantes maternelles,
- Maintenir les groupes d'analyse de la pratique pour les assistants maternels avec une prise en charge par le PRH29 en 2025,
- Maintenir les animations dans toutes les communes de Douarnenez Communauté en poursuivant la diversité de propositions.



SERVICE JEUNESSE - YAOUANKIZ

LA POLITIQUE JEUNESSE COMMUNAUTAIRE 2020-2026 EN DIRECTION DES 11-29 ANS, VÉRITABLE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

La politique jeunesse présente 28 actions et des objectifs autour de 4 axes fondamentaux :

- Permettre aux jeunes de vivre et travailler sur le territoire,
- Promouvoir la participation des jeunes à la vie de la cité, les reconnaître en tant qu'acteurs, soutenir leurs initiatives,
- Aider à l'insertion à la vie d'adulte,
- Renforcer la prévention et le bien-être des jeunes.

Les thèmes abordés sont : l'emploi, la formation, l'insertion, la mobilité, les transports, les loisirs, le sport, les initiatives, la citoyenneté, le logement, l'éducation, la culture, la santé, le bien-être et la prévention.

Cette politique jeunesse s'inscrit dans une logique de transversalité, à travers l'insertion sociale et professionnelle, la mobilité, la participation citoyenne et la prévention, tout en garantissant l'égalité d'accès de tous les jeunes aux services publics. Ces axes de travail se retrouvent également dans la coordination des acteurs locaux et des partenaires socio-éducatifs du territoire.

LE SERVICE JEUNESSE PRÉVENTION

Les principales missions du service : déroulement et suivi de la politique jeunesse, accompagnement et encadrement de l'Info Jeunes, développement des actions jeunesse à l'échelle communautaire et extra-communautaire notamment avec la CC Cap Sizun Pointe du Raz, collaborations partenariales multiples, conseils et soutien auprès des élus du territoire, etc.

Le service comprend un chef de service chargé de coopération jeunesse et coordonnateur Jeunesse Prévention, une informatrice jeunesse présente sur la Structure Info Jeunes (SIJ) et un animateur socio-éducatif. L'équipe intervient notamment au sein des établissements scolaires, dans une démarche d'aller vers, elle développe des partenariats et est présente sur les espaces publics où se rendent les jeunes.

Le service jeunesse accompagne également toutes les démarches de projets innovants en faveur de la jeunesse du territoire en apportant une expertise et une analyse des pratiques.

LE DISPOSITIF INFO JEUNES (IJ)

- L'Info Jeunes (IJ) est une mission d'intérêt général au service du public, définie et garantie par l'État. Le Ministère en charge de la jeunesse labellise les structures qui constituent un réseau spécialisé : Centres Information Jeunesse (CIJ), Bureaux Information Jeunesse (BIJ), Points Information Jeunesse (PIJ), Services Information Jeunesse (SIJ). Info Jeunes Bretagne (CRIJ Bretagne) coordonne et soutient leur développement avec le concours des collectivités territoriales.
- L'Information Jeunesse est partie prenante dans différents réseaux professionnels auprès des jeunes et avec les jeunes, en lien avec les services de l'État, les associations régionales ou locales, les collectivités, les établissements scolaires et les organismes de formation.

L'activité des informateurs jeunesse varie selon la structure dans laquelle ils interviennent, ils effectuent des tâches très diverses.



SERVICE JEUNESSE - YAOUANKIZ

L'INFO JEUNES DE DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ

>>> La Structure Info Jeunes de Douarnenez Communauté

- Un lieu dédié à l'information jeunesse sur tout ce qui concerne les jeunes du Pays de Douarnenez : l'accès aux droits, la formation, la santé, la scolarité, l'engagement, l'emploi, le logement, les loisirs, la mobilité, la prévention...
- L'Info Jeunes de Douarnenez Communauté est une structure d'accueil qui bénéficie du label Information Jeunesse délivré par les services de l'État et par la Région Bretagne pour une durée de 6 ans. La SIJ est régie par la Charte de l'information jeunesse nationale et coordonnée par un réseau départemental dédié. Des guides et fiches métiers, des mémos, des jeux pédagogiques, des outils d'information sont régulièrement actualisés et vérifiés par les professionnels qui assurent ainsi la qualité, la neutralité et la fiabilité de l'information.
- La SIJ participe à l'ensemble des actions prévues en faveur de la jeunesse sur le territoire du Pays de Douarnenez.
- La SIJ encourage les jeunes à se mobiliser et facilite notamment la mise en œuvre et la promotion de leurs projets aussi bien de loisirs que de vacances, de sports, de culture, ...
- L'Info Jeunes, c'est accueillir et renseigner.
- L'Info Jeunes, c'est conseiller, accompagner et s'impliquer dans la vie locale et les actions menées par Douarnenez Communauté et ses partenaires socio-éducatifs.
- La SIJ garantit des horaires d'ouverture qui assurent un accueil régulier : pensée selon les besoins des jeunes, l'amplitude horaire est donc adaptée au contexte communautaire.

Du mardi au samedi en période scolaire :

jusqu'à 18h30 le mercredi et le vendredi, et 18h les autres jours.

Le samedi matin de 9h30 à 12h30. En matinée le reste de l'année sur rendez-vous.

Du lundi au vendredi en période de vacances scolaires : de 9h à 12h et de 14h à 18h.



SERVICE JEUNESSE - YAOUANKIZ

LA FRÉQUENTATION DE L'INFO JEUNES DE DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ

En 2024, 167 personnes ont été reçues individuellement par la SIJ, contre 243 personnes en 2023.

PROFILS DES PERSONNES REÇUES À LA SIJ

Le public accueilli à la SIJ varie :

- Lycéens,
- Etudiants (souvent en début de cycle et en réorientation),
- Jeunes à la recherche d'un emploi,
- Stagiaires ou apprentis,
- Décrocheurs scolaires,
- Collégiens,
- Salariés.



Lycéen : 26.8% (41)
Salarié/indépendant : 19.0% (29)
Étudiant : 12.4% (19)
Collégien : 11.1% (17)
Sans activité : 9.8% (15)
Non renseigné : 8.5% (13)
En recherche d'emploi : 7.8% (12)
En formation : 2.6% (4)
Décrocheur scolaire : 1.3% (2)
En alternance : 0.7% (1)

ÂGE DES PERSONNES REÇUES À LA SIJ

PUBLIC CIBLE : 11 À 29 ANS

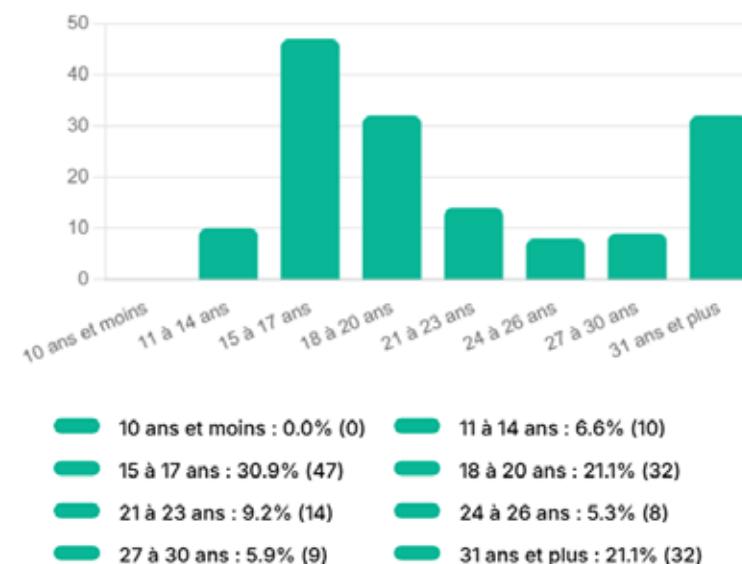
Comme les trois dernières années, la grande majorité des jeunes fréquentant la SIJ ont entre 15 et 20 ans bien que l'on remarque que la tranche d'âge des 15-17 ans est en baisse d'environ 15% cette année (45% de jeunes fréquentant la SIJ en 2023 avaient entre 15 et 17 ans).

Depuis 2022, le partenariat avec les établissements scolaires permet une plus grande visibilité de la structure ce qui peut expliquer la poursuite de sa fréquentation concernant la tranche d'âge des 15-17ans. Ainsi les jeunes bénéficient d'un suivi individuel et régulier.

Concernant la tranche d'âge des 18-20 ans, elle baisse de 3% depuis l'année dernière (environ 24% en 2023).

La SIJ étant labellisée Eurodesk, la tranche d'âge des 21-23 ans et celle des 24-26 ans s'y rendent afin de concrétiser un projet de mobilité internationale ou un suivi individuel dans leur projet d'études.

Cette année, les moins de 18 ans ont sollicité l'Infojeunes pour des questions d'orientation principalement tout comme en 2023.



SERVICE JEUNESSE - YAOUANKIZ

NOMBRE DE JEUNES TOUCHÉS PAR LES ACTIONS COLLECTIVES

Comme l'indique le schéma, ce sont les thématiques liées à la santé, à la prévention, au bien-être qui sont les plus demandées et pour lesquelles il y a le plus de participants suivis de la « promotion de la structure » via la visite de la SIJ par des groupes de jeunes ou des stands et/ou présentation de la SIJ dans les établissements scolaires.

Enfin, la SIJ étant labellisée Eurodesk, des ateliers sur la thématique de la mobilité internationale sont proposées. Ainsi, cette thématique arrive en troisième position en actions collectives.



- Promotion de la structure (249)
- Construire son parcours (97)
- Se distraire, se cultiver (8)
- Apprendre à s'informer (300)
- S'engager (27)
- Accéder à ses droits (None)
- Se loger (27)
- Démarche administrative (None)
- Travailler (104)
- Partir à l'étranger (208)
- Se déplacer (None)
- Entreprendre, développer un projet (None)
- Prendre soin de soi (646)



>>> Jobs été 2024.



>>> Jobs été 2024.

SERVICE JEUNESSE - YAOUANKIZ

LA COORDINATION JEUNESSE ET PRÉVENTION

Véritable outil de concertation, la coordination est une démarche multi-partenariale en direction de la jeunesse à l'échelle du pays de Douarnenez.

Pour la Région Bretagne et le Département du Finistère, la coordination jeunesse constitue un enjeu important : elle identifie les enjeux d'un soutien financier à l'exercice de la fonction de coordination jeunesse intercommunale.

- Le coordonnateur est le garant du projet politique décidé par les élus,
- Le coordonnateur garantit la circulation de l'information.

La Prévention primaire et secondaire des conduites à risques dans son ensemble est un axe prioritaire de la coordination jeunesse de Douarnenez Communauté à travers différents thèmes traitant :

- du tabac, de l'alcool, des drogues, du harcèlement, des addictions diverses, de la sécurité routière,
- des réseaux sociaux, de la santé mentale, etc.

LES DEUX CENTRES SOCIAUX CONVENTIONNÉS DU TERRITOIRE

Accompagnement et soutien financier des 2 associations référentes à travers leur conventionnement en lien avec la compétence jeunesse : MJC Centre Social de Douarnenez et l'ULAMIR Centre Social du Goyen.

LES PROJETS JEUNESSE ET LES ATELIERS RÉALISÉS

>>> Evolution du dispositif « Des idées pour ton territoire / Opération jobs été pour mineurs »

- Réalisation de travaux adaptés pour les jeunes mineurs âgés de 16 à 17 ans. Les jeunes sont déployés par groupe sur des lieux de chantiers du territoire. Application de la réglementation en vigueur, sous contrat de travail avec Douarnenez Communauté.

- Deux sessions de 5 jours du 15 au 19 juillet et du 22 au 26 juillet 2024.

- 15 jeunes âgés de 16 à 17 ans du Pays de Douarnenez ont été recrutés selon des critères précis, soit 3 jeunes par lieux de chantiers selon un cahier des charges de travaux à réaliser. 8 jeunes originaires de Douarnenez, 2 jeunes de la commune de Poullan-sur-Mer, 3 jeunes de la commune de Pouldergat, 1 jeune de la commune du Juch et 1 jeune de la commune de Kerlaz.

Bilan de l'équipe encadrant le dispositif : septembre en après-midi dans les locaux de Douarnenez Communauté, présence de l'ensemble des encadrants techniques et du service jeunesse communautaire.

Bilan partenarial et institutionnel final du dispositif en septembre dans les locaux de Douarnenez Communauté.

Présence de l'ensemble des opérateurs techniques et des communes éligibles (agents municipaux, élus référents, responsable technique de Douarnenez Communauté, secrétaires de mairies et service jeunesse communautaire).



SERVICE JEUNESSE - YAOUANKIZ

LA PRESTATION SERVICE JEUNES

Cette prestation, coordonnée et financée par la CAF du Finistère, s'adresse en priorité aux jeunes âgés de 12 à 17 ans du territoire. Elle doit favoriser des lieux émergents et innovants en proposant des modalités nouvelles d'accompagnement pour les jeunes, mettre en place des actions visant l'engagement et la participation des jeunes, tout en mobilisant les ressources et les dispositifs existants et associer les familles.

Les principales missions confiées à l'animateur socio-éducatif sont d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets, d'aller à leur rencontre sur le territoire dans des formats adaptés (lieux, horaires, animations, etc) en appui avec les espaces jeunes associatifs puis les partenaires socio-éducatifs qui le souhaitent.

- Permettre aux jeunes de bénéficier d'un suivi individuel et collectif,
- Créer une dynamique partenariale et la consolider,
- Impulser une présence numérique autour du dispositif « Promeneurs du Net »,
- Accompagner les publics vers l'autonomie,
- Développer la Notion « d'allers vers » sur les espaces publics,
- Proposer et favoriser l'accompagnement de projets en direction des jeunes.

PS JEUNES

LE DISPOSITIF PROMENEUR DU NET

Ce dispositif a été mis en place par les Caisses d'Allocations Familiales sur tout le territoire national dont un présent sur le 29 depuis 2020, ce concept vient de Suède « Nätvandra ».

- "Promeneur du Net" c'est un professionnel, animateur, éducateur, conseiller insertion, conseiller emploi, informateur jeunesse, directeur jeunesse etc,
- Son but : accompagner les jeunes et les adolescents sur Internet,
- Internet et les réseaux sociaux : poursuivre une action éducative par une présence numérique sur les espaces en ligne fréquentés par les jeunes,
- Fréquentation individuelle globale : 167 personnes ont fréquenté individuellement la Structure Info Jeunes en lien avec le dispositif Promeneurs du Net et la Ps Jeunes de Douarnenez Communauté,
- 30 suivis individuels de jeunes autour de l'orientation scolaire, élaboration d'un CV, lettre de motivation, médiation familiale, recherche d'emploi, dont 11 jeunes âgés de 14 à 17 ans et 19 jeunes âgés de 18 à 25 ans et plus.
- Actions collectives : 37 actions collectives ont été menées, soit 1 531 jeunes touchés par ces actions.



SERVICE JEUNESSE - YAOUANKIZ

LA STRUCTURE INFO JEUNES (SIJ) ET LES JEUNES

De multiples services sont proposés par la SIJ aux jeunes, familles et adultes du territoire :

- Aller vers les jeunes dans les différentes communes membres du Pays de Douarnenez, sur les accueils jeunes identifiés et repérés, dans l'enceinte des établissements scolaires, auprès de la Maison des Lycéens de la cité scolaire JMLB, à l'IBEP antenne de Douarnenez et à l'antenne de la mission locale.
- Être au contact direct des jeunes et des familles,
- Être dans une démarche multi-partenariale,
- Favoriser un accueil individuel ou collectif sur la structure,
- Des stands interactifs « prévention des risques solaires » autour de quizz numériques santé, « La SIJ à la Plage », les mardis et jeudis après-midi du mois de juillet en collaboration avec la Ligue contre le Cancer antenne de Brest, la CC Cap Sizun Pointe du Raz, le réseau IJ 29, l'ULAMIR CS du Goyen et la MJC CS de Douarnenez, Strollad la Obra. 146 personnes reçues, 3 rendez-vous réguliers sur les plages de Douarnenez et de la CC Cap Sizun Pointe du Raz les mardis et jeudis après-midis, 2 après-midis sur la plage des sables blancs à Douarnenez, 1 après-midi sur la plage de Mesperleuc (Plouhinec) pour la CC Cap Sizun Pointe du Raz (annulation de 3 dates sur 6 prévues pour raisons météorologiques et fêtes maritimes).
- Des interventions ludo-pédagogiques régulières en milieu scolaire pour la SIJ : collèges et lycées du territoire (prévention, santé, bien-être, respect, vivre ensemble, eurodesk). Cela se décline par cycle.
- Depuis janvier 2024 : visite annuelle de la SIJ par les jeunes de l'IBEP âgés de 16 à 22 ans. Comme chaque année, la SIJ est fortement sollicitée par les établissements scolaires en début d'année scolaire (septembre à novembre) dont l'accompagnement de la maison des lycéens de JMLB .
- 27 Septembre : journée d'intégration pour la rentrée des 6^{ème} avec le collège St Blaise, en partenariat avec la MJC CS de Douarnenez.
- De Janvier à Juin : interventions ludo-pédagogiques auprès des différents niveaux de classe des élèves de la cité scolaire de Jean Marie Le Bris (convention cadre, mesures de responsabilisation).
- Fiche action du CD 29 et de l'info Jeunes Bretagne portant sur la prévention du harcèlement scolaire auprès des collégiens de l'ensemble Lamenais, convention cadre signée le 31 août.
- En juillet : vacances scolaires - rencontre des jeunes en individuel sur les plages.
- En août : fermeture de la structure (réouverture mi-août).

LES DATES CLÉS EN 2024

- Samedi 10 février : stand info jeunes autour de la prévention primaire des conduites à risques et de la diffusion du programme des Gras, dans l'après-midi puis coordination du dispositif « réduction des risques en milieu festif » point prévention des Gras en soirée avec la présence du Blablavan de la mission locale et des espaces jeunes associatifs, présence de l'animateur socio-éducatif pendant les maraude de la nuit en collaboration avec le comité des Gras.
- Du 27 mai au 1er juin : fête de la jeunesse organisée par la CC Cap Sizun Pointe du Raz, stand prévention tenu lors de la soirée du vendredi 31 mai à Pont Croix.
- 16, 18 et 23 Juillet : Stands multi-partenariaux , prévention des risques solaires, « la SIJ à la plage » sur les plages de Douarnenez et de la CC Cap Sizun Pointe du Raz.
- Du 15 au 19 et du 22 au 26 juillet : 4ème année pour l'opération jobs été pour 15 mineurs âgés de 16 à 17 ans du Pays de Douarnenez « des idées pour ton territoire 2024 », session de deux fois 5 jours consécutifs.
- Du 23 au 25 octobre : Formation ludo-pédagogique et interactive « Baby Sitting » pour 9 jeunes âgés de 16 ans à 20 ans issus du territoire et de la CC Cap Sizun Pointe du Raz.
- Du 23 au 24 mai : rencontres régionales de l'Information Jeunesse à Lesneven
- Samedi 3 février : formation « réduction du risque en milieu festif » par l'Orange Bleue à Douarnenez Communauté, module 1
- Jeudi 29 février : atelier sophrologie, gestion du stress avec une intervenante en direction de 8 jeunes du territoire en lien avec l'animateur socio-éducatif
- Vendredi 22 novembre : action multi partenariale avec la MJCCS, en direction des familles, sensibilisation au danger des écrans avec l'animateur socio-éducatif
- Mercredi 9 octobre : congrès national Info Jeunes France à Paris
- Vendredi 29 octobre : action jeux vidéo et prévention des écrans avec la MJC CS et l'animateur socio-éducatif
- 19 avril et 7 juin : « Cafés rencontres » sur les quartiers de Pouldavid et de Kergesten, en direction des habitants, animation hors les murs par l'animateur socio-éducatif
- Samedi 29 juin : stand prévention des risques sportifs et notions d'aller vers au skate park de Pouldavid en partenariat avec l'association les sardines volantes.
- De septembre à novembre : double accompagnement de jeunes entre la MLPC et l'animateur socio-éducatif

STADE AQUATIQUE - STAD DOUR

Le Stade aquatique a été porté et financé par Douarnenez Communauté, avec le soutien financier de l'État, du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), de la Région Bretagne, du Département du Finistère et de l'Ademe. L'équipement a ouvert ses portes au public le 3 juillet 2021. L'année 2024 marque donc sa 3^{ème} année de fonctionnement.

Le Stade aquatique, c'est :

- Un équipement éco-construit avec une exposition architecturale idéale, isolation thermique, traitement acoustique, chaudière bois, énergie renouvelable et filière courte à faible coût carbone,
- Un bassin sportif de 25 mètres, 6 couloirs, profondeur constante de 2 mètres, homologué pour les compétitions,
- Un bassin petite enfance de 70 m²,
- Un bassin ludique et d'apprentissage de 260 m² avec animations,
- Un pentagliss à 3 couloirs,
- Un espace bien-être avec sauna, hammam, jacuzzi, douches hydro-massantes,
- Des gradins pour les clubs et les visiteurs.

L'ÉQUIPE

- 1 directeur,
- 6 maîtres nageurs sauveteurs et 1 responsable de bassin,
- 1 agent d'accueil régisseur,
- 2 agents d'accueil et entretien,
- 3 agents entretien,
- 2 techniciens de maintenance,
- 3 sauveteurs remplaçant .

LES FAITS MARQUANTS EN 2024

- Championnat de Bretagne UNSS natation le 24 janvier 2024,
- « Soirée zen » organisée par l'équipe du stade aquatique le 16 mars 2024,
- Championnat de Bretagne UGSEL natation sportive 27 mars 2024,
- Championnat inter régionale de hockey subaquatique les 13 et 14 avril 2024,
- Animation mousse party le 19 juin 2024,
- Fêtes de l'école de natation 19 juin 2024,
- Journée découverte sauvetage sportif 26 juin 2024,
- Soirée aquafitness 80's le 12 septembre 2024.
- Championnat de Bretagne hiver de natation 7 et 8 décembre 2024



UN ÉQUIPEMENT ÉCO-CONSTRUIT

Le Stade aquatique s'inscrit plus largement, avec la Salle multisports, dans les grandes lignes du projet de la Plaine des Sports.

Économies d'énergie :

- Isolation thermique par l'extérieur,
- Eclairage naturel favorisé et réduction des consommations au travers de technologies innovantes et pérennes (Eclairage LED, Moteurs haut rendement),
- Récupération de la chaleur des eaux usées des douches.

Gestion et traitement de l'eau :

- Réduction de la consommation avec des robinetteries hydro-économies -50%, la filtration des bassins avec des billes de verre et une récupération des eaux de pluie pour les WC.

Développement de la filière locale bois :

- Valorisation de la filière bois avec l'utilisation d'une chaufferie bois qui permet de moduler et d'adapter les besoins énergétiques, de réduire de 80% les émissions de gaz à effet de serre et d'alimenter la Salle multisports par un réseau de chaleur.

Confort des usagers :

- Réduction des chloramines,
- Gestion optimale de l'hygrométrie,
- Gestion différenciée de la température par espace,
- Traitement acoustique spécifique des différentes halles.

STADE AQUATIQUE - STAD DOUR

LES USAGERS

Clubs et associations :

- ANSB (Association des Nageurs Sauveteurs de la Baie),
- Douarnenez natation (Natation sportive de compétition),
- Douarnenez Hockey subaquatique,
- Douarnenez Aqua club (Club de plongée),
- Douarnenez apnée,
- Armor kayak, apprentissage de l'esquimaillage avec le club de kayak,
- AS sportive des établissements scolaires secondaires (UNSS et UGSEL),
- Le Magnolia (baignade libre).

Scolaires :

- 15 établissements primaires et maternelles publics et privés,
- Mise en place d'un nouveau projet pédagogique en collaboration avec le Conseiller pédagogique de circonscription et les enseignants,
- 2 établissements secondaires avec collèges, lycées, Jean-Marie Le Bris et Lamenais,
- Les élèves de la section sportive natation du collège et du lycée Jean Marie LEBRIS.

Santé et loisirs :

- L'IME,
- Le service cardiologie de l'hôpital, l'activité aquagym pré-natale, l'hôpital de jour, le foyer de vie,
- Les centres de loisirs et l'école municipale des sports de Douarnenez.

LES ACTIVITÉS

- L'école de natation communautaire : 48 cours par semaine + stages toutes les vacances scolaires + Bébés nageurs,
- La remise en forme : 27 cours par semaine (aquagym, aqua bike, aquaboxing, circuit cardio, fitpalm, aquabike, aquagym en grande profondeur, sport santé),
- 1 dimanche par mois : séance d'aqua sophrologie avec Maryline LANCOU, sophrologue.



>>> Finale régionale 2024.

STADE AQUATIQUE - STAD DOUR

LA FRÉQUENTATION EN 2024

	2023	2024
BAIGNADE LIBRE	61 784	72 790
BIEN ETRE	11 020	11 583
ECOLE DE NATATION	8 499	9 622
REMISE EN FORME	10 803	11 665
GROUPES	2 538	2 414
CLUBS	12 926	15 333
SCOLAIRES	14 668	13 015
TOTAL	122 238	136 422



OMBRIERES

Une étude faisabilité pour un projet d'installation de panneaux photovoltaïques a permis d'établir que le parking du Stade aquatique pouvait accueillir des ombrières avec un taux d'exposition satisfaisant pour fournir de l'électricité à l'équipement qui la consommera en direct (autoconsommation).

Lancement du projet en 2024 avec le recrutement d'un maître d'œuvre, la réalisation d'études complémentaires et le dépôt du permis de construire.



PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

DÉV. ÉCONOMIQUE.....	42
DÉV. TOURISTIQUE.....	45
URBANISME / PLUI.....	48
HABITAT.....	49

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - DIORREN EKONOMIKEL

LE PASS COMMERCE ET ARTISANAT

Le Pass Commerce et Artisanat est un dispositif de subvention à destination des commerçants et des artisans du territoire communautaire, financé par la collectivité et la Région Bretagne. D'un montant maximum de 7 500 €, il permet de soutenir les entreprises dans leurs projets de création ou de développement, en subventionnant des dépenses d'aménagement intérieur, d'achat d'outils et de matériels professionnels, de développement d'outils numériques ou de prestations de conseils.

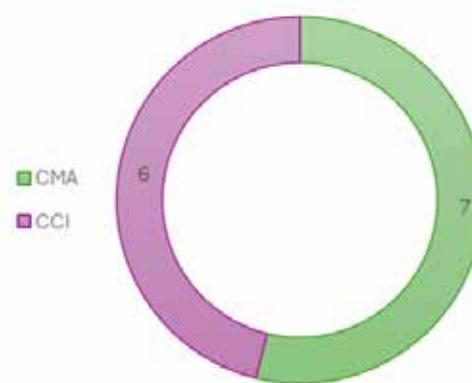
Mis en œuvre depuis le 1er janvier 2019 sur Douarnenez Communauté, ce dispositif dynamique dispose d'une enveloppe annuelle communautaire de 100 000 €. Il est régulièrement sollicité par les entreprises qui sont accompagnées par les chambres consulaires pour le montage du dossier.



Chiffres clés sur l'année 2024 :

- 16 lettres d'intention reçues dont 3 inéligibles,
- Sur les 13 dossiers éligibles :
 - >>> 6 porteurs de projet accompagnés par la CCI et 7 par la CMA,
 - >>> 11 projets sur Douarnenez, 1 sur le Juch et 1 sur Poullan-sur-mer.
- 9 dossiers instruits et votés pour un montant d'investissement global de 188 195,87 € HT, qui correspond à un montant de subvention notifié de 47 080,64 €,
- 11 dossiers payés pour un montant total d'investissement de 194 200,40 € correspondant à un montant de subvention total versé de 56 893,84 € :
 - >>> 57 % de l'enveloppe financière a été consommée
 - >>> Subvention moyenne : 5 172,17 € / dossier
 - >>> 1 € de subvention a généré 3,4 € HT d'investissement

CONSULAIRE



SECTEUR D'ACTIVITÉS



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - DIORREN EKONOMIKEL

AIDE À L'INSTALLATION DES AGRICULTEURS

Douarnenez Communauté soutient le secteur économique de l'agriculture en mettant en œuvre un dispositif de subvention d'aide à l'installation des agriculteurs sur le territoire. Ainsi, pour toute première installation, la collectivité verse une aide forfaitaire de 2 000 € aux porteurs de projets.

En 2024, aucun dossier n'a été déposé à la communauté.

Afin de soutenir et d'encourager davantage encore la transition agroécologique et le développement de filières respectueuses de l'environnement, les élus ont souhaité faire évoluer le dispositif en 2024 avec l'intégration d'un bonus financier environnemental à l'installation s'ajoutant au montant forfaitaire initial de 2 000 €. Ce bonus est à destination des porteurs de projet s'engageant dans la mise en œuvre de mesures de transition agroécologique et de pratiques agricoles vertueuses d'un point de vue environnemental. Les critères d'éligibilité s'appuient sur la charte agroécologique du dispositif de prêt d'honneur BRIT AGRICOLE de la Région Bretagne.

Une majoration de 1 000 € sera octroyée au porteur de projet. Cette évolution a été encadrée par la Région Bretagne, chef de fil en matière de développement économique et d'aides aux entreprises.

Ce nouveau dispositif intégrant un bonus environnemental agricole est en vigueur depuis le 1er janvier 2025.

MISE EN PLACE EN CORNOUAILLE DU BRIT AGRICOLE LOCAL

Dans le contexte de diminution du nombre d'exploitations agricoles et face à la problématique du renouvellement des générations dans ce secteur, le soutien à l'installation des agriculteurs est devenu un enjeu majeur sur les territoires.

Le fond de prêt d'honneur régional BRIT Agricole, géré par Initiative Bretagne, initié par la Région Bretagne en partenariat avec BPI France et des partenaires privés, a été ouvert début 2023 à l'ensemble des secteurs de productions agricoles pour les projets présentant un plan de financement sur 4 ans supérieur à 200 000€.

Afin de pouvoir continuer à accompagner les projets inférieurs à 200 000 € sur 4 ans, Initiative Cornouaille et ses partenaires que sont notamment les EPCI, ont entamé une réflexion territoriale sur l'opportunité de la mise en place d'un fonds de prêt d'honneur agricole local complémentaire à l'action du fonds BRIT Agricole et en cohérence avec la typologie des projets concernés : des projets à forte valeur ajoutée pour le territoire avec un fort ancrage local (transformation, vente directe ou en circuits courts...). Cette réflexion a abouti à la décision de créer un fonds de prêt d'honneur agricole local.

Par délibération du 21 décembre 2023, Douarnenez Communauté a donné son accord à la création de ce fonds et acté la participation financière de la collectivité pour abonder le fonds cornouaillais de prêt d'honneur BRIT Agricole local.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - DIORREN EKONOMIKEL

ACQUISITIONS FONCIERES – SECTEUR DE LANNUGAT

Douarnenez Communauté ne disposant plus de disponibilités foncières à vocation économique, la collectivité n'est plus en capacité de répondre à la demande des entreprises désireuses de s'implanter sur le territoire ou de se développer. Après avoir mené plusieurs projets de réhabilitation de friches industrielles et proposer des solutions immobilières aux artisans, il est nécessaire de développer l'offre foncière afin de préserver la dynamique économique du territoire.

Le PLU de Douarnenez a classé plusieurs emprises foncières en proximité de la zone industrielle et artisanale de Lannugat, site économique majeur du territoire, comme secteurs à vocation économique en 1AU. Ce classement offre donc une possibilité d'extension de la zone d'activités afin d'aménager et commercialiser des terrains auprès des entreprises.

Pour ce faire, des négociations amiables ont été engagées avec les propriétaires en juillet 2024 qui ont abouti à une délibération du Conseil Communautaire du 3 octobre 2024, actant la vente au prix de 10€/m². Soit un prix total de 464 950 € pour près de 4,7 hectares.

Douarnenez Communauté est déjà propriétaire de deux parcelles sur la ZA de Lannugat, représentant une réserve foncière d'une surface de près d'1 hectare. Ainsi, la collectivité disposera en 2025 d'un ensemble foncier nu de 5,6 hectares, qu'elle pourra aménager afin de réaliser une extension de la ZA. Actuellement, plusieurs entreprises intéressées ont déjà pris contact avec le service développement économique.



PARC D'ACTIVITES DE KERMENEZ – POULLAN SUR MER

Le dernier lot disponible du parc d'activités de Kermenez à Poullan sur Mer, à savoir le lot n°4 d'une superficie de 939 m², a été vendu par acte notarié du 3 décembre 2024.

L'ARCHIPEL DES RECITS - LANCEMENT D'UNE ETUDE PAF ! AVEC LE CAUE

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien site industriel Le Guellec sur la ZI de Pouldavid, il a été décidé de consacrer le bâtiment B d'une superficie de 1830 m² de hangar et de 520 m² de bureau, à la filière de l'audiovisuel. En effet, face à la forte densité de professionnels du secteur sur Douarnenez et la prochaine ouverture d'un BTS audiovisuel au lycée Jean-Marie Le Bris, il a été jugé opportun de développer un outil sur le territoire permettant de participer à la dynamique de la filière en les rassemblant sur un site unique.

Suite au lancement d'un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) par la Caisse des Dépôts qui a pour ambition d'aider à la structuration de projet économique et culturel à l'échelle nationale, le Pôle Audiovisuel s'est structuré en consortium avec 3 autres structures bretonnes pour former l'Archipel des Récits et proposer une réponse commune à cet AMI. Ils ont été lauréat et ont pu recruter un chargé de mission sur 6 mois pour mener une réflexion sur la structuration d'un projet commun qui fera l'objet d'une réponse à l'AAP (Appel à Projet) lancé en 2025. Celui-ci financerait des dépenses d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre du projet défini préalablement.

Pour alimenter ce travail de structuration, Douarnenez Communauté a sollicité le CAUE pour inscrire le projet de Pouldavid dans la 4ème édition de l'opération Programmation Active en Finistère (PAF). Ce programme permet le recrutement d'une équipe d'architectes en résidence sur site pendant 6 semaines (3 fois 2 semaines), et a pour mission de :

- définir une feuille de route ainsi qu'un programme architectural,
- réfléchir au modèle économique et à la gouvernance du futur équipement, tout en veillant à l'intégration du projet dans son environnement.

Ce projet démarra en 2025.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - DIORREN EKONOMIKEL

INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'article L.220 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi Climat et Résilience, a introduit un nouvel article dans le Code de l'Urbanisme (CU) qui demande de réaliser un Inventaire des Zones d'Activités Économiques (IZAE) du territoire. Cet inventaire relève de Douarnenez Communauté au regard de sa compétence en matière de création, d'aménagement et de gestion des ZAE.

Dans un contexte de révision du SCOT de l'Ouest-Cornouaille porté par le SIOCA, il a semblé pertinent que ce travail d'inventaire parcellaire des ZAE soit fait en cohérence à l'échelle des quatre EPCI concernés.

L'inventaire concernant les ZAE du Pays de Douarnenez a été arrêté par délibération de juillet 2024.

ANIMATION : JOB DATING

Afin de répondre aux problématiques de recrutement des entreprises de plus en plus importantes, le service économique continue pour la 2^{ème} année à mettre en œuvre l'action Job Dating. Ainsi, en partenariat avec France Travail, la Mission Locale et Cap Emploi, 2 matinées thématiques ont été organisées :

- Samedi 17 février : secteurs Hôtel/Restaurant/Camping/Petit commerce,
- Jeudi 21 mars : secteurs Industrie/BTP/Services.

Cet évènement a de nouveau rencontré un succès. En effet, une trentaine d'entreprises était présente sur les deux matinées pour proposer plus de 160 offres d'emploi. Côté demandeurs d'emploi, plus de 200 personnes sont venues à la rencontre des recruteurs.



COMMERCE

En septembre 2024, Monsieur Thierry LE GOFF est arrivé à Douarnenez Communauté en tant que manager de commerces. Il a la charge de concevoir un plan stratégique et piloter des projets destinés à pérenniser, développer et promouvoir l'attractivité commerciale des centralités.

Après s'être familiarisé avec les différents services de Douarnenez Communauté et des communes, les principales premières missions du manager de commerces durant le dernier trimestre 2024 ont consisté à :

- Se présenter auprès des commerçants de Douarnenez afin de se faire connaître et échanger avec eux sur leurs attentes vis à vis de Douarnenez Communauté et de la Ville de Douarnenez ;
- Echanger régulièrement avec l'association des commerçants ;
- Travailler en collaboration avec le service Transitions pour la mise en place de l'opération « J'aime les boîtes », permettant aux commerçants locaux de s'engager dans la réutilisation des contenants alimentaires ;
- Participer aux réunions régulières de mise en place d'animations commerciales et l'organisation de festivités sur Douarnenez ;
- Rencontrer et échanger régulièrement avec les commerçants du quartier des Sables Blancs à Tréboul, dans le contexte de l'opération de réaménagement du quartier ;
- Etudier la faisabilité de projets (lockers réfrigérés pour les commerces de bouche, commerce de producteurs, . . .) ;
- Accompagner les porteurs de projets commerciaux.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE - DIORREN TOURISTEL

MISE EN PLACE DE L'OUTIL DECLALOC

La location des meublés de tourisme à une clientèle de passage a connu un essor notable ces dernières années notamment avec le développement de la location entre particuliers au travers de plateformes numériques.



Afin de faciliter la mise en œuvre des procédures permettant aux propriétaires des meublés de tourisme et/ou chambres d'hôtes ou hébergements chez l'habitant de respecter le cadre légal et réglementaire en vigueur, Douarnenez Communauté a adhéré au service DECLALOC.FR de la société Nouveaux Territoires.

Douarnenez Communauté, dans le cadre de la mise en place de la dématérialisation de la déclaration et de la collecte de la taxe de séjour, a proposé aux communes volontaires la mise à disposition gracieuse de l'outil DECLALOC qui permet :

- Aux hébergeurs de répondre à leur obligation en s'enregistrant depuis chez eux ;
- Aux mairies de dématérialiser une démarche obligatoire et d'automatiser le traitement. Un récépissé est automatiquement généré. L'outil permet de tenir à jour le registre unique ;
- Aux EPCI de collecter les données dans le cadre du RGPD pour importer les informations dans la base « Taxe de séjour ».

Cet outil a ainsi été mis en place dans quatre communes du territoire à savoir Douarnenez, Kerlaz, le Juch et Poullan-sur-mer.

MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME DE DÉCLARATION DE LA TAXE DE SÉJOUR

Fin 2023, Douarnenez Communauté a fait l'acquisition d'un logiciel pour la gestion de la taxe de séjour. Après l'intégration de la base de données existante et la formation par webinaire qui ont demandé un travail de plusieurs semaines, les hébergeurs ont été informés de cette nouveauté par un courrier d'information ou par mail. Des mots de passe leur ont été attribués courant décembre 2023 et une réunion d'information par le gestionnaire de la plateforme a eu lieu le 30 janvier 2024.

Les hébergeurs sont invités à déclarer leur séjour mensuellement et le règlement intervient tous les 4 mois comme auparavant. Une relance automatique a lieu le 16 du mois.

Pour l'année 2024, le montant de la taxe de séjour s'élève à 308 599.78 €.



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE - DIORREN TOURISTEL

VALIDATION ET ADOPTION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE TRIENNALE DE DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ PAR DÉLIBÉRATION DU 1 JUIN 2024

La stratégie triennale repose sur le schéma directeur touristique breton.

5 axes de développement :

- **Mobilités** : Optimiser l'accès et les solutions durables de déplacements pour fluidifier le parcours des clientèles en séjour ou en itinérance,
- **Savoir-Faire** : Faire des savoir-faire, de la créativité et des patrimoines un axe de découverte de la destination,
- **Itinérance, pédestre et vélo, les balades familiales** : Positionner Douarnenez Communauté comme une destination structurée pour la découverte à vélo ou à pied,
- **Nautisme** : Développer, démocratiser et dynamiser les activités et pratiques nautiques,
- **Accueil** : Assurer une qualité d'accueil, d'information optimale et harmonisée au service des visiteurs, des habitants et des professionnels du tourisme.

TOURISME ET HANDICAP

Audit Conseil au Port-musée réalisé en juillet 2024 :

- Restitution de l'audit conseil fin septembre auprès des agents et des élus de Douarnenez,
- Mise en place d'un plan d'actions d'amélioration et correctives.

Objectif: Passer l'évaluation du label Tourisme et Handicap début 2026.



ACTUALISATION DES PANNEAUX DE SIGNALÉTIQUE PIÉTONNE SUR LES DIFFÉRENTS QUARTIERS DE LA VILLE

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE - DIORREN TOURISTEL

PÔLE SERVICES VÉLO

Dans le cadre de la destination touristique Quimper Cornouaille : participation à l'étude conduite par le cabinet SOLCY, concernant la création de pôles de services vélo le long des itinéraires régionaux structurants, à savoir la V45, La Littorale et la V7 (Roscoff – Concarneau).



VALORISATION DES SAVOIR-FAIRE EN DÉVELOPPANT ET/OU EN OPTIMISANT LA VISITE D'ENTREPRISES ET LA VENTE DIRECTE

Une action portée dans le cadre de la stratégie de destination Quimper Cornouaille.

Intérêts pour l'entreprise :

- Mettre en valeur son savoir-faire, transmettre son savoir et ainsi susciter des vocations,
- Communiquer en direct sur ses produits, son savoir-faire, son histoire, ses valeurs,
- Ouvrir ses portes aux visiteurs : une opportunité de valoriser des produits par une boutique d'entreprise.

Intérêts pour le territoire :

- Le valoriser par la visite d'entreprises, avec un focus sur le savoir-faire local,
- Contribuer à son attractivité,
- Un atout pour travailler sur les périodes hors juillet et août,
- Valoriser l'économie locale et les circuits courts.

La première étape du dispositif consiste en un audit-conseil auprès des entreprises volontaires ; audit réalisé par « entreprise et découverte ».

2 entreprises accompagnées sur Douarnenez Communauté en 2024 :

- Spiruline de Bretagne à Keratry (Douarnenez),
- Les fruits d'Arthur (Kerlaz).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - TERKAÑ AN TIRIAD PLUiH - SLKE

PRESCRIPTION DU PLUi-H ET PRÉSENTATION DES DEUX BUREAUX D'ÉTUDES RETENUS

Par délibération en date du 16 mai 2024, les élus du territoire ont prescrit un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) sur l'ensemble du territoire de Douarnenez Communauté.

L'élaboration du PLUi-H constitue un enjeu majeur pour Douarnenez Communauté dans la mesure où ce document permettra de décliner la construction d'un projet de territoire à l'échelle des 5 communes.

Les objectifs poursuivis pour l'élaboration du PLUi-H sont déclinés en 4 blocs (l'urbanisme et l'habitat / l'économie, l'agriculture et les services / le tourisme, la culture, le sport et le nautisme / la biodiversité, les transitions et les mobilités).

Le bureau d'études Cittanova et l'agence d'urbanisme Quimper Cornouaille Développement ont été missionnés pour accompagner la collectivité dans l'élaboration de ce document.

Le 17 juin 2024, les deux bureaux d'études ont été présentés aux membres de la commission PLUi-H.

LES RENCONTRES COMMUNALES

En juillet 2024, les premières rencontres communales ont été organisées. Ce premier temps d'échange a permis aux Maires du territoire de présenter les projets communaux, leur vision du devenir du territoire et d'aborder les nombreuses thématiques qui fondent le PLUi-H.

LES PLU COMMUNAUX

Dans le cadre de sa compétence, Douarnenez Communauté doit également assurer l'évolution des documents d'urbanisme communaux en vigueur jusqu'à l'approbation du PLUi-H.

En 2024, plusieurs modifications du PLU de Douarnenez ont été engagées.

• Modification n°4 : Par arrêté du 1er octobre 2024, la procédure de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Douarnenez a été prescrite. Le projet de modification porte sur la modification du zonage en vigueur afin de transformer une partie du secteur UHba en secteur

UHbr sur la partie en friche de l'ancien hôpital, et sur la modification de l'OAP n°14. L'arrêté, en son article 4, prévoit la soumission du dossier de modification à l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale.

Suite à la délibération du Conseil communautaire en date du 3 octobre 2024, une concertation préalable avec le public sur ce projet de modification s'est déroulée du 23 octobre au 8 novembre 2024. Le bilan de la concertation a été présenté en Conseil Communautaire le 5 décembre 2024.

• Modification n°5 : Par arrêté du 16 décembre 2024, la procédure de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Douarnenez a été prescrite. Le projet de modification porte sur l'ajustement du règlement écrit du secteur Ni, et plus particulièrement

afin d'autoriser les nouvelles constructions sur ce zonage. L'arrêté, en son article 4, prévoit la soumission du dossier de modification à l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale.

Par délibération du Conseil communautaire en date du 10 décembre 2024, des modalités de concertation avec la population ont été fixées.

Kerlaz

• Modification n°2 : Par délibération du 15 février 2024, la modification n°2 du PLU de Kerlaz a été approuvée. Pour rappel cette procédure de modification de droit commun portait sur :

>>> L'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUh dénommée « Stade municipal » et modification de l'OAP en conséquence,
>>> La modification du zonage des sites de Maner An Aod (de Ne en Nt) et de la Clarté (de Ne en A avec identification de bâtiments d'intérêt pouvant changer de destination),
>>> La complétude de la protection de linéaires arborés du parc de la Clarté par inscription au titre des éléments du paysage à préserver,
>>> L'identification de nouveaux bâtiments d'intérêt pour permettre le changement de destination,
>>> La modification de l'emplacement réservé n°1 et la création d'un nouvel emplacement réservé (n°9) au bourg.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - TERKAÑ AN TIRIAD PLUiH - SLKE

LE PLUiH TOUR

Le 3 septembre 2024, les Maires, ainsi que des élus locaux et des agents de Douarnenez Communauté et des communes, ont déambulé sur le territoire à l'occasion d'un « PLUi-H Tour ». Cette journée a été l'occasion de découvrir et de discuter des futurs projets communaux, dans un contexte de sobriété foncière.

En 5 étapes, chaque Maire a pu présenter et mettre en lumière un projet exemplaire en lien direct avec les problématiques actuelles : Zéro Artificialisation Nette (ZAN), refaire la ville sur la ville, transition écologique, réhabilitation des friches, redynamisation des centre-bourgs, ensembles patrimoniaux.



LES CONVERSATIONS DU TERRITOIRE

Afin de partager une vision objective et partagée du territoire, des « Conversations du territoire » ont été organisées en novembre et décembre 2024, en présence des élus et des agents publics autour d'ateliers thématiques portant sur les domaines liés à l'aménagement du territoire : habitat, mobilités, équipements, démographie, tourisme, agriculture, économie, transitions écologiques, etc.

Ces temps d'échanges ont permis d'identifier des atouts et des limites autour d'une dynamique de projet visant à écrire une vision collective du territoire.

HABITAT - ANNEZ

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Une demande de prorogation

Le PLH est un document stratégique d'orientation, de programmation et de mise en œuvre de la politique locale de l'habitat. Il est élaboré par l'intercommunalité compétente en matière d'habitat, en associant différents partenaires publics et privés. Il décline les réponses à apporter aux besoins en matière d'habitat et d'hébergement, de développement ou d'adaptation de l'offre de logements.

Adopté définitivement le 28 mars 2019, le cinquième Programme Local de l'Habitat (PLH) de Douarnenez Communauté porte sur la période 2019-2025 et arrive à échéance le 28 mai 2025.

Par délibération du 16 mai 2024, le Conseil communautaire a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme de l'Habitat selon un planning prévisionnel de démarrage des études en juin 2024 et une approbation escomptée du PLUi-H fin 2027.

Par délibération du 4 juillet 2024, le Conseil communautaire a validé le principe d'une prorogation du PLH de Douarnenez Communauté jusqu'à l'approbation du futur PLUi-H et ce dans la limite de deux fois trois ans maximum.

Le bilan

Dans la continuité du travail de collaboration engagé avec Quimper Cornouaille Développement (QCD) sur les précédents Programmes Locaux de l'Habitat, le Conseil communautaire du 4 juillet 2024 a validé une convention de partenariat avec QCD pour établir le bilan du PLH 2019-2025 et élaborer le volet habitat du futur PLUi-H qui se substituera au PLH.

Le document bilan comporte :

- Un état des lieux des évolutions récentes du territoire en matière de démographie, de marchés ou encore de demande sociale ;
- Un récapitulatif des changements réglementaires et législatifs intervenus depuis le lancement du PLH ;
- L'évaluation du PLH proprement dite, détaillée action par action.

Ce bilan sera présenté pour approbation au Conseil communautaire de février 2025, afin de pouvoir être présenté pour avis au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement de Bretagne (CRHH) en mai 2025.



HABITAT - ANNEZ

L'OPAH-RU

Action majeure du PLH en cours et du dispositif « Petites Villes de Demain », l'OPAH RU « Centre-ville de Douarnenez » (périmètre : centre -ville de Douarnenez et quai de l'Yser) a fait l'objet d'une convention signée entre l'Etat représenté par l'ANAH, le Conseil départemental du Finistère, Douarnenez Communauté (maître d'ouvrage du dispositif) et la Ville de Douarnenez. L'OPAH RU est engagée depuis le 1.07.2022 pour 5 ans.

Contribuant à la revalorisation, l'attractivité et la redynamisation du centre-ville de Douarnenez, les objectifs poursuivis par l'OPAH-RU sont :

- La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,
- L'amélioration de la performance énergétique et de l'adaptation au vieillissement / handicap,
- La production de logements locatifs conventionnés,
- La réduction de la vacance dans le parc privé,
- L'embellissement des façades.

Le suivi-animation de l'OPAH-RU est assuré par l'opérateur URBANIS.

269 contacts au 31/12/2024.

Financement des projets :

- 48 Projets agréés,
- 22 Projets soldés.

Opération
Programmée
Amélioration
Habitat

Renouvellement
Urbain

OPAH-RU

Des aides
pour rénover
votre habitat

Travaux réalisés avec le soutien de :

DOUARNENEZ
Petite ville, grands projets !

Douarnenez KUMUNIEZH COMMUNAUTE
www.douarnenez-communaute.fr

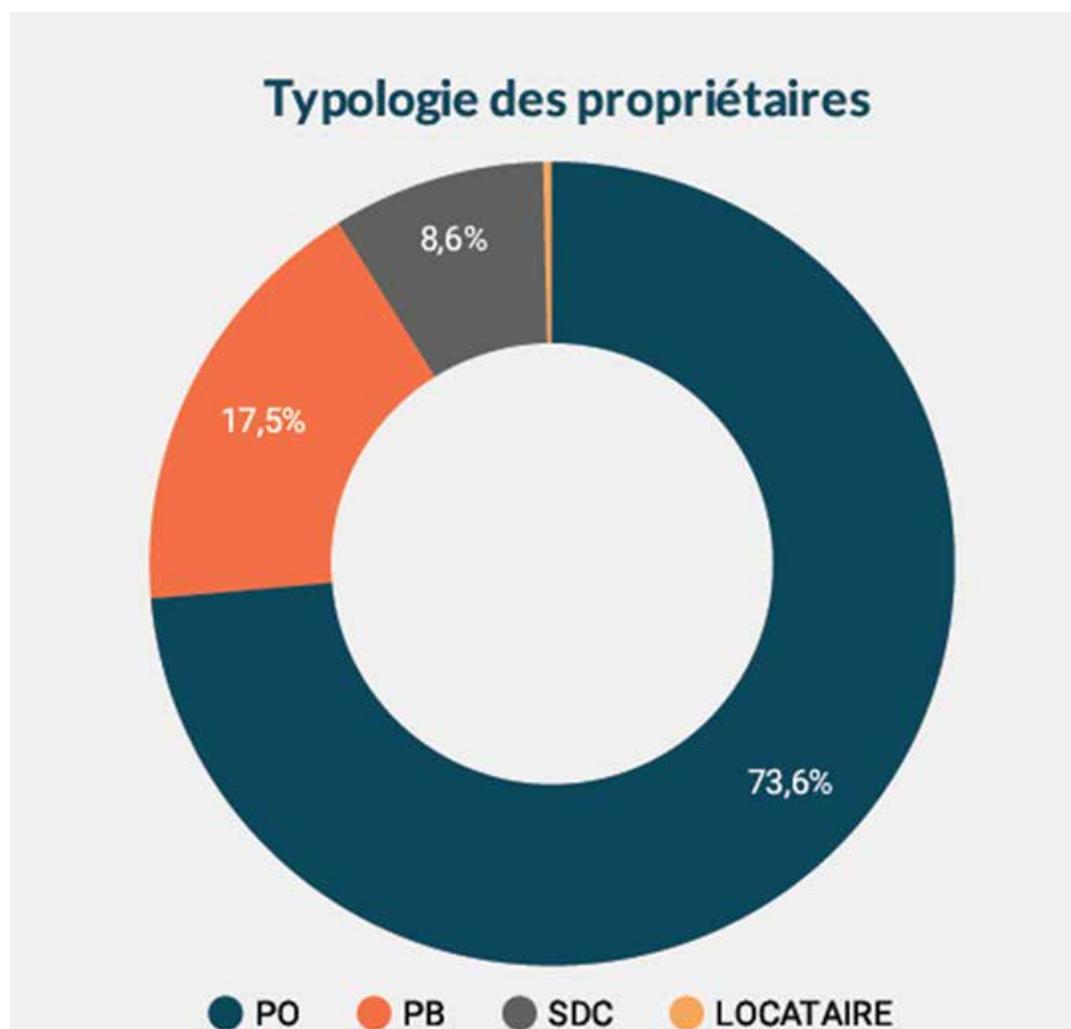
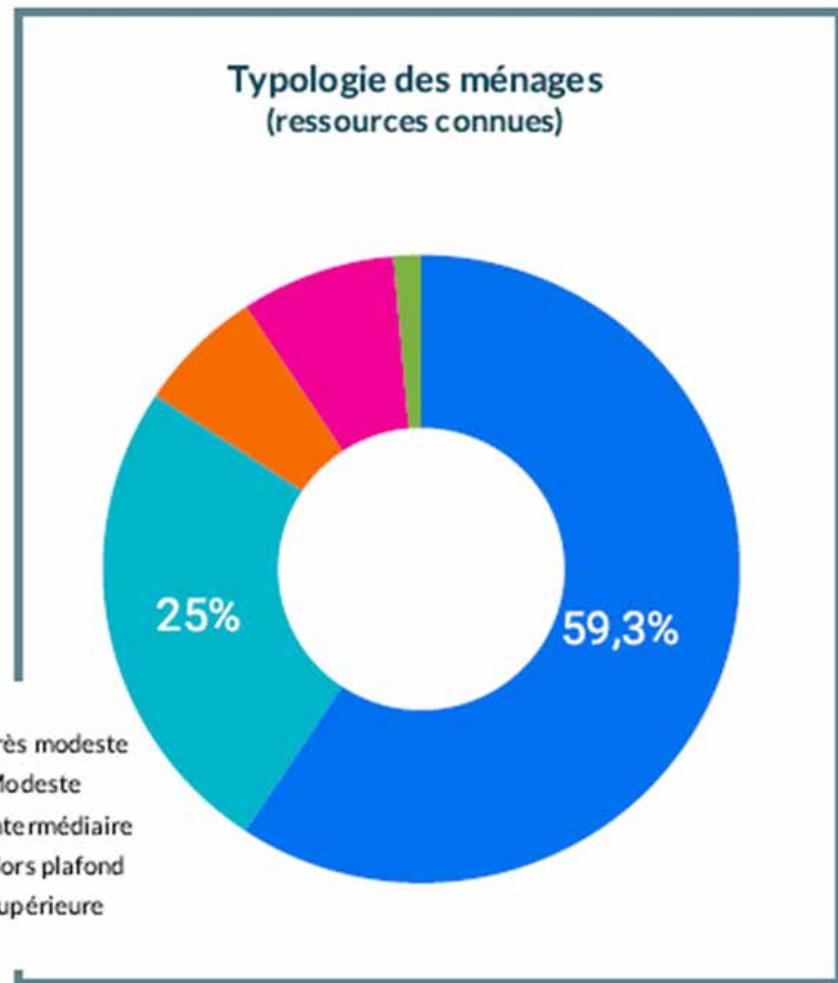
Ville de l'Kér
DOUARNENEZ
www.douarnenez.bzh

Agence nationale de l'habitat

Finistère Penn-ar-Bed
www.finistere.fr

HABITAT - ANNEZ

L'OPAH-RU : TYPOLOGIES



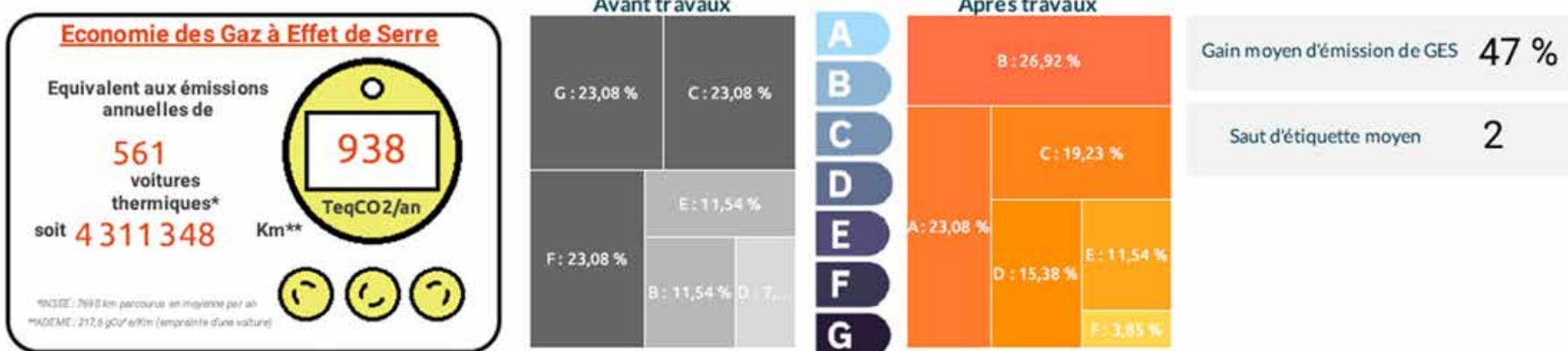
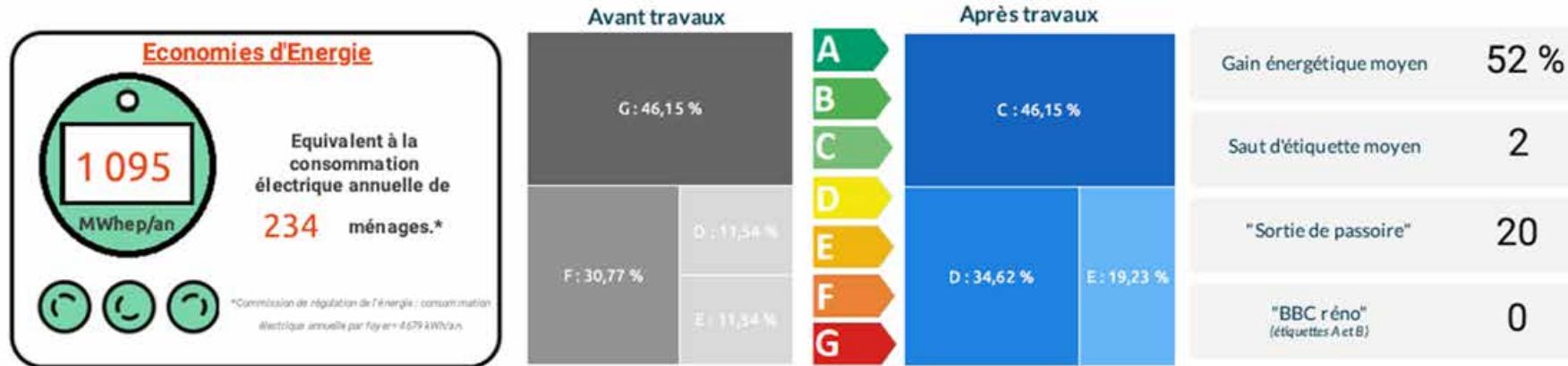
HABITAT - ANNEZ

L'OPAH-RU : FINANCEMENTS



HABITAT - ANNEZ

L'OPAH-RU : BILAN ENVIRONNEMENTAL DES LOGEMENTS RÉNOVÉS



HABITAT - ANNEZ

L'OPAH GÉNÉRALISTE

L'OPAH mutualisée Communauté de Communes Cap Sizun – Pointe du Raz / Douarnenez Communauté mise en œuvre sur une durée de 5 années, du 1er mai 2018 au 30 avril 2023, a fait l'objet en 2023 d'une première prorogation d'une année jusqu'au 30 avril 2024, par suite des délibérations concordantes des deux intercommunalités en date des 2 mars et 10 mai 2023, et formalisée dans l'avenant de prorogation n°1.

Bien que le travail engagé dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle d'un futur programme au niveau ouest Cornouaille soit avancé, que les quatre intercommunalités aient pour ambition de partir ensemble sur une prochaine opération restant à définir, cette dernière ne pourrait entrer en vigueur avant le début de l'année 2025.

Compte tenu de cette échéance, des évolutions 2024 concernant les futures opérations programmées, des modalités de financement de l'ingénierie, du déploiement du dispositif Mon Accompagnateur Renov et du financement des Espaces Conseil France Renov, la circulaire annuelle de programmation de l'ANAH 2023 a autorisé les prolongations des OPAH en cours au-delà de la durée maximale de 5 ans, de manière à reporter le lancement des nouvelles opérations, et ce jusqu'au 31 décembre 2024.

C'est dans ce cadre que Douarnenez Communauté et la Communauté de Communes Cap Sizun - Pointe du Raz ont souhaité à nouveau proroger l'OPAH en vigueur et reporter son échéance au 31 décembre 2024.

Sur le Pays de Douarnenez en 2024 :

- 301 contacts
- 36 dossiers agréés en adaptation (Prioritaires : 4 / Très modestes : 22 / Modestes : 10),
- 38 dossiers agréés en rénovation énergétique (Prioritaires : 15 / Très modestes : 9 / Modestes : 14),
- 4 dossiers de demande d'aide exceptionnelle de la collectivité,
- 3 137 423 € de travaux TTC générés,
- 1 760 859 € d'aides allouées, dont 1 664 249 € d'aides ANAH, 62 460 € d'aides des caisses de retraite, 34 150 € d'aides de la collectivité.



LE PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV

Depuis l'été 2022, les 4 intercommunalités de l'ouest Cornouaille travaillent à l'élaboration d'un nouveau dispositif d'accompagnement des particuliers pour la rénovation de leur habitat. En fin d'année 2023, les bureaux communautaires et du SIOCA ont validé le principe d'un dispositif mutualisé à l'échelle des 4 intercommunalités, piloté « en régie » et dont la mise en œuvre serait confiée au SIOCA par une convention de mise à disposition de service.

Ce dispositif répond également aux orientations du Programme Local de l'Habitat (PLH) de Douarnenez Communauté, qui place l'amélioration de l'habitat comme une priorité d'action.

Depuis le début de l'année 2024, les services habitat des 4 intercommunalités de l'ouest Cornouaille et la direction du SIOCA ont travaillé sur les modalités de mise en œuvre de ce dispositif en intégrant le nouvel outil créé par l'Etat, le « Pacte Territorial France Rénov' », obligatoire sur l'ensemble du territoire national au 1er janvier 2025. Il fusionne les anciennes opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) dites « généralistes » avec les Espaces Conseil France Rénov' (Réseau TYNEO en Cornouaille).

Ce Pacte Territorial France Rénov a fait l'objet d'une convention à intervenir avec l'Etat, les 4 intercommunalités de l'ouest Cornouaille et le SIOCA. Cette convention approuvée par délibération du Conseil communautaire du 5 décembre 2024, sera signée en début d'année 2025 par l'ensemble des partenaires.

Ce Pacte entre donc en vigueur au 1er janvier 2025 pour 5 années.

L'AIDE AU RAVALEMENT

- 11 demandes ont été accordées en 2024,
- 9 040 € de financement communautaire,
- 98 255 € de travaux TTC ont été financés.

81% des entreprises retenues sont issues du territoire communautaire.

LE DISPOSITIF PRÊT À TAUX ZÉRO « CLE ACCESION »

4 dossiers accordés pour un total de prêts de 113 000 € représentant 15% de l'opération (bonification communautaire de 12 400 €).



PÔLE TECHNIQUE

DÉCHETS ET PROPRETÉ.....	53
VOIRIE ET MOBILITÉS.....	56
GARAGE ET ATELIERS.....	69
EAU ET ASSAINISSEMENT.....	70

DÉCHETS - LASTEZ

Les deux pôles Déchets et Propreté sont regroupés sous une même direction au sein des services techniques : la Direction des Déchets et Propreté Urbaine (DDPU).

2024 EN QUELQUES CHIFFRES

- 1 service composé de **22 agents** au 31 décembre 2024.
- **14 783 tonnes** collectées (contre 14 094 tonnes en 2023) :
 - >>> **4 209 tonnes** d'ordures ménagères (contre 4 395 tonnes en 2023),
 - >>> **1 180 tonnes** d'emballages et papiers collectés, dont 324 tonnes de refus de tri (contre 1 126 tonnes en 2023),
 - >>> **1 050 tonnes** de verre (contre 1 117 tonnes en 2023),
 - >>> **8 301 tonnes** collectées en déchèteries (contre 7 156 en 2023),
 - >>> **42 tonnes** de textiles, linge de maison et chaussures.

ORGANISATION DU SERVICE AU 31 DÉCEMBRE 2024

- 1 directrice sur le pôle Déchets et Propreté urbaine,
- 1 assistant administratif,
- 1 coordinateur-chauffeur,
- 9 agents à la collecte des déchets en benne à ordures,
- 2 agents pour la collecte en camion movibenne équipé d'une grue,
- 3 agents sur les déchèteries,
- 3 agents polyvalents pour les remplacements,
- 1 agent à la facturation de la redevance,
- 1 agent chargé de prévention et de sensibilisation au tri.

LES ÉQUIPEMENTS

- 4 bennes à ordures ménagères,
- 3 camions grue movibenne,
- 2 déchèteries (mises en service en 2004 et 2008),
- 1 véhicule VL.

QUELQUES INDICATEURS FINANCIERS

- Le montant annuel 2024 des dépenses du budget Ordures Ménagères (fonctionnement) de Douarnenez Communauté s'élève à 3 227 453 €. Ce qui correspond à un coût du service de 155 € / habitant DGF et par an (population DGF en vigueur : 20 817).
- Le montant annuel 2024 des recettes du budget Ordures Ménagères (fonctionnement) de Douarnenez Communauté s'élève à 3 295 117 €. La redevance payée par chaque usager du service représente 86 % des recettes.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

- Étude sur la mise aux normes et le réaménagement de la déchèterie de Lestrivin (reprise de la voirie sur l'aire des conteneurs, réaménagement de l'entrée du site avec installation d'un contrôle d'accès badgé, création d'un local pour le réemploi et le stockage des déchets dangereux, mise aux normes de la zone de stockage de la benne des déchets inertes).
- Déploiement de la collecte en apport volontaire sur les communes rurales et réduction de la fréquence de collecte en porte-à-porte à 1 passage semaine sur la commune de Douarnenez (zone urbaine avec un mix en apport volontaire et porte-à-porte selon les secteurs).
- Distribution d'un nouveau guide du tri pour relancer le geste du tri fin 2024.

PRÉVENTION DES DÉCHETS EN 2024

- Composteurs vendus : 311 (bois : 181, plastique : 130),
- Formations au compostage : 6 avec 98 personnes sensibilisées,
- Formations au broyage : 3 avec 14 personnes sensibilisées,
- Animations tri des déchets : 16 avec 314 personnes sensibilisées,
- 1 visite de centre de tri avec 15 adolescents,
- 1 nettoyage de plage en partenariat avec le service Jeunesse de Douarnenez Communauté et l'IBEP : 7.5 kg de déchets ramassés,
- 3 animations en déchèteries avec Cap Solidarité,
- Nombre de composteurs collectifs sur le territoire : 12,
- Nombre d'expositions grand public : 1.



>>> Accès déchèterie.

PROPRETÉ - NAETADUREZH

ORGANISATION DU SERVICE AU 31 DÉCEMBRE 2024

>>> Moyens humains

- 1 responsable de service (agent ayant quitté ses fonctions en septembre 2024 et remplacé au 02/01/2025),
- 12 agents entretien – balayeurs,
- 2 chauffeurs de balayeuses.



>>> Equipements

- 3 véhicules électriques (goupil),
- 3 fourgons/fourgonnettes,
- 1 véhicule pour l'entretien des WC,
- 3 balayeuses (5m3, 2 m3 et 1 m3),
- 1 nettoyeur haute pression sur remorque,
- Divers matériels électriques (rotofils, souffleurs).

LES ACTIVITÉS DU SERVICE EN 2024

- **Les équipes de secteurs** : Centre-ville, Tréboul Port, Tréboul Mobile, Pouldavid, Ploaré Mobile et entretien des sanitaires.

• **Le balayage manuel et mécanique, le ramassage des déchets et le vidage des corbeilles** sont réalisés plusieurs fois par semaine dans les quartiers les plus fréquentés (Centre-ville, les ports, abords des plages, zones commerçantes ...) et une à quatre fois par mois dans les autres quartiers suivant la fréquentation. Les curages de caniveaux, le démoussage des trottoirs et allées et le lavage à haute pression des ruelles et escaliers complètent l'activité des agents.

• Depuis l'interdiction des produits phytosanitaires, **le désherbage** correspond à 60-70% du travail suivant les secteurs. Le service s'appuie ponctuellement sur l'association d'insertion Championnet pour le désherbage sur certains secteurs (Port Rhu, Port de pêche, abords des églises) et sur des missions spécifiques où interviennent entre 5 et 8 agents. En 2024, ils sont intervenus 15 jours pour un coût total de 4 500 €.

• Aux activités quotidiennes des équipes, il faut ajouter, dans le cadre de la convention signée avec la Ville de Douarnenez, le nettoyage des cours des 5 groupes scolaires publics de Douarnenez toutes les semaines en période scolaire, le nettoyage des marchés à Tréboul et au Centre-ville, le nettoyage quotidien des Halles (6 jours sur 7), le nettoyage des surfaces en béton ou pavées appartenant à la Ville et l'entretien des lavoirs.

• Depuis 2016, il est fait appel à une société pour l'hydro décapage des zones en béton désactivé. En 2024, une prestation sur une surface d'environ 6 994 m2 a été réalisée par ce système en aval des « Gras » pour un coût de 11 660 € TTC.

• **Des interventions liées à des événements** : les Gras, les compétitions nautiques à Tréboul, le Festival du Cinéma, Saint Michel, les braderies, l'aire des gens du voyage, les missions évangéliques, etc.

• **Les balayeuses** : 2 agents assurent un nettoyage quotidien du lundi au vendredi. Ils ont pour mission de nettoyer les grands axes et d'intervenir en soutien des équipes de balayage manuel pour le ramassage des herbes et le nettoyage des cours d'école et des places de marchés. Ils interviennent également dans les communes rurales en soutien du travail des agents communaux. En sus, la micro-balayeuse 1 m3 est affectée au nettoyage après le marché de Tréboul.

Les déchets collectés sont ensuite traités par enfouissement en classe II. En 2024, 307 tonnes ont été ramassées et traitées pour un coût de 45 256 € TTC.

• **Sanitaires publics** : 1 agent avec un véhicule et un nettoyeur haute pression assure l'entretien des 20 toilettes publiques (dont 7 automatiques). Cet agent est également chargé du rechargeement des distributeurs de sacs à déjections canines. Pour la période estivale, le nettoyage des toilettes publiques est assuré également les dimanches.



PLATEFORME CO-COMPOSTAGE ALGUES VERTES – BEZHIN GLAS

Douarnenez Communauté possède une aire de co-compostage soumise à un arrêté préfectoral pour traiter les algues vertes échouées sur les plages du Ris et Trezmalouen. Elles sont traitées avec du broyat de déchets verts issu des déchèteries.

La gestion de la plateforme est déléguée à un prestataire privé dans le cadre d'un marché. Celui-ci doit effectuer un compost normalisé en bout de cycle de compostage (minimum 4 mois). Pour cela, il doit gérer les opérations de suivi des andains (température ...), les retournements, le criblage, la gestion des refus.

Il est à préciser que le ramassage des algues vertes sur les plages et le transport vers la plateforme sont à la charge des communes. Un protocole d'intervention a été établi pour préciser les rôles de chacun et les modalités d'accès à la plateforme.

Le transport des lixiviats (jus et eaux pluviales) est effectué par une entreprise de travaux agricoles vers la station d'épuration dans le cadre d'un marché.

La Directrice des services déchets et propreté urbaine coordonne et contrôle les différentes actions sur le site, gère les sorties du compost normalisé. Elle effectue également les différentes déclarations (flux d'azote, GEREP, demande de participation de l'Etat).

TONNAGES D'ALGUES VERTES

Tonnes	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Douarnenez	260	0	198	954	1 116	224	324	756
Kerlaz	1 429	0	744	1 312	1 392	0	496	1 147
TOTAL	1 689	0	942	2 276	2 508	224	820	1 903

DÉPENSES / RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN € TTC

Tonnes	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	67 683,45 €	56 111,76 €	92 120,23 €	95 508,85 €	108 275,41 €	145 892,10 €	95 151,19 €	117 014,85 €
Participation de l'Etat	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %	50%	50%	50%



VOIRIE - HENTOÙ

SECRÉTARIAT ET ARRÊTÉS

	2024
Courriers arrivés	292
Courriers envoyés	307
Permissions de voirie reçues	134
Permissions de voirie rédigées	148
Consultations urbanisme arrivées	114
Consultations urbanisme départ	132

TUD'PLUS, TRANSPORT À LA DEMANDE PMR

22 dossiers ont été instruits en 2024.

DOUARNENEZ : ARRÊTÉS DE CIRCULATION EN 2024

Travaux	Déménagements	Événements	Autres	Total
497	163	151	145	956

COMMUNES RURALES : ARRÊTÉS DE CIRCULATION EN 2024

Kerlaz	Le Juch	Pouldergat	Poullan/Mer	Total
27	26	39	37	129

FICHES D'INTERVENTION

2024	376
------	-----

Sur les 376 interventions en 2024,
166 sont issues de l'application Ypodo.

ALIGNEMENTS SUR LE TERRITOIRE EN 2024

Kerlaz	Le Juch	Pouldergat	Poullan/Mer	Voies communautaires	Total
10	25	42	34	1	112

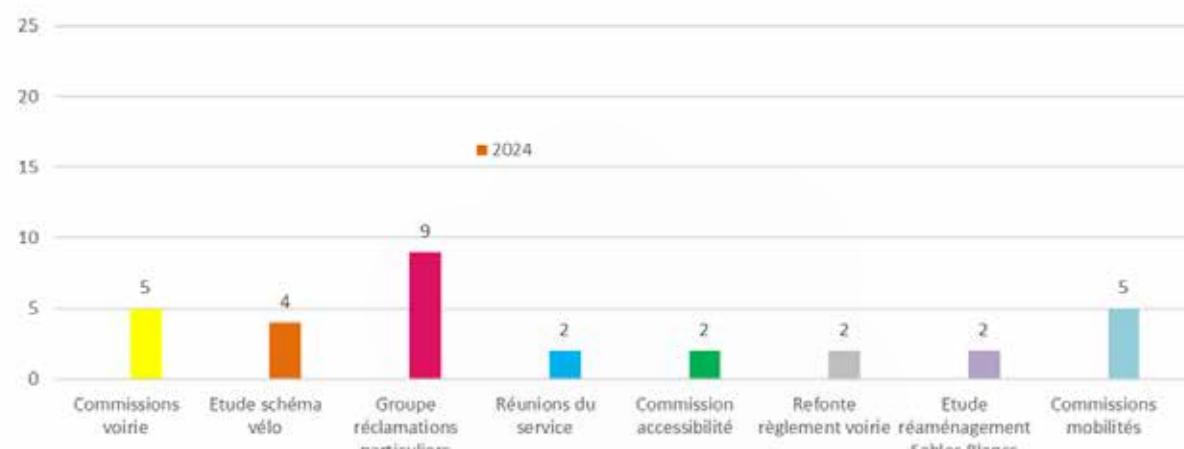


450 km de voirie sur le territoire

ASTREINTE

Une astreinte 24h/24, soir et week-end permettant de veiller à la sécurité de la voirie et de l'espace public.

RÉUNIONS



CONSULTATION DU SERVICE URBANISME EN 2024

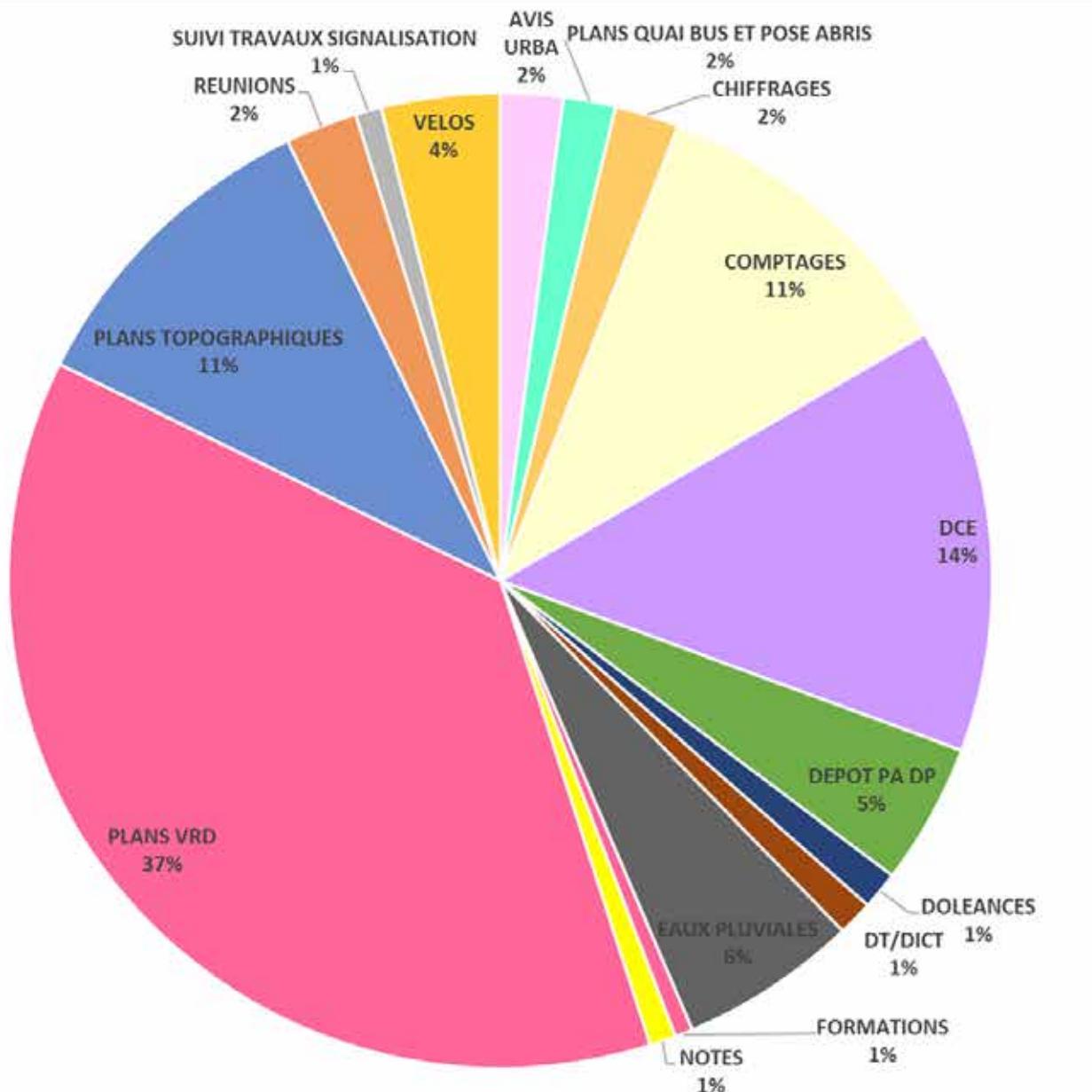
	Douarnenez	Poullan/Mer	Kerlaz	Le Juch	Pouldergat	Total
Permis de construire	48	10	1	4	0	63
Déclarations préalables	26	2	1	0	0	29
Certificats d'urbanisme	22	4	3	1	0	30
Permis d'aménager	9	0	0	0	1	10
Total	105	16	5	5	1	132

PRÊTS DE PANNEAUX

Le service a prêté 36 panneaux,
dont 17 contre facturation,
pour un montant de 1 339,12 €.

VOIRIE - HENTOÙ

ACTIVITÉS DU BUREAU D'ÉTUDES EN 2024



- AVIS URBA
- DCE
- EAUX PLUVIALES
- PLANS TOPOGRAPHIQUES
- PLANS QUAI BUS ET POSE ABRIS
- DEPOT PA DP
- FORMATIONS
- REUNIONS
- CHIFFRAGES
- DOLEANCES
- DT/DICT
- NOTES
- SUIVI TRAVAUX SIGNALISATION
- VELOS



Retrouvez l'intégralité des activités et des travaux réalisés en 2024 par le service Voirie et Mobilités sur www.douarnenez-communaute.fr, rubrique "voirie et travaux".



TRAVAUX EXTERNALISES HORS MARCHES A BONS DE COMMANDES

Douarnenez				
Centre ville	Lot 1	Eurovia	660894,00	
Centre ville	Lot 2	Bellocq	60876,41	
Rues du Maréchal Leclerc, Pierre Belbéoc'h et le Bon Coin		Eurovia	446377,80	
Giratoire de Kerharo aménagement		Colas	115452,62	
Giratoire de Kerharo signalisation		CDL	22927,52	
Divers marquages		CDL	21747,56	
	TOTAL TTC		1 328 275,91	



Retrouvez l'intégralité des activités et des travaux réalisés en 2024 par le service Voirie et Mobilités sur www.douarnenez-communaute.fr, rubrique "voirie et travaux".

TRAVAUX 2024 REALISES PAR ENTREPRISES PRIVEES

Commune	Désignation	Montant TTC travaux réalisés	Date achèvement
Poullan Sur Mer	Rue Alain Tanguy	11 545,48 €	21/02/2024
Poullan Sur Mer	Lotissement Keraël restant	92 729,31 €	21/02/2024
Kerlaz	Accès RD 39	17 123,96 €	21/02/2024
Poullan Sur Mer	Travaux complémentaires lotissement Keraël	6 135,40 €	25/03/2024
Douarnenez	Rue de Pors An Eostic/boulevard Jean Moulin	2 928,14 €	17/05/2024
Kerlaz	Rue Ar Croas Coz	13 938,76 €	12/07/2024
Pouldergat	Route de Lanrieg	26 863,92 €	24/06/2024
Pouldergat	Route de la Chesnaie	19 646,76 €	24/06/2024
Douarnenez	Chemin de Keroustillic	7 009,08 €	24/06/2024
Douarnenez	Quai de l'Yser	18 578,36 €	21/06/2024
Douarnenez	Rue de Kervignac	8 141,69 €	21/06/2024
Kerlaz	Hent Ar Stang	15 249,98 €	22/10/2024
Le Juch	Chemin du Rulosquet	21 704,35 €	22/10/2024
Le Juch	Chemin du Cosquer	24 758,64 €	22/10/2024
Douarnenez	Carrefour route de Brest/route de Quimper	6 768,24 €	11/10/2024
Douarnenez	Boulevard Richepin	6 962,85 €	13/11/2024
Douarnenez	Le Grand Pont	4 210,80 €	10/12/2024
			304 295,72 €

MOBILITÉS - MONE-DONEOÙ

VÉLO

Adoption du schéma directeur cyclable communautaire lors du conseil communautaire de mai 2024 (+ 90 km d'itinéraires cyclables identifiés, un plan d'action opérationnel - 16 actions - et un PPI de plus de 10 millions d'€). Restitution publique le 18 septembre 2024 à la Communauté de Communes en présence de plus 70 personnes.

Stationnement et services vélo :

- Pose de nombreux arceaux vélos en centre-ville, à Tréboul, à Pouldavid et à Ploaré,
- Pose d'un abri vélo au multi-accueil Ti Moutig,
- Réalisation de l'aire de repos Port Rhu (en plus du box vélo sécurisé proche du Port musée, installation d'arceaux vélo et d'une table de pique-nique accessible PMR).

Aménagement :

- Travaux définitifs réalisés sur le rond-point de Kerharo.

Animation :

- Challenge Géovélo sur le pays de Douarnenez en mai 2024,
- Organisation et participation à la « convergence vélo » coordonnée par le SIOCA le 8 juin 2024,
- Distribution d'éclairage aux cyclistes au mois de novembre « cyclistes brillez ».



MOBILITÉS - MONE-DONEOÙ

TUD'BUS

Approbation du choix du concessionnaire et du futur contrat de DSP lors du conseil communautaire d'octobre 2024 : l'entreprise retenue est Le Cœur Bus et Cars pour 7 ans. A compter de janvier 2025, de nouvelles dessertes sont déployées dans les communes rurales. Le service de transport à la demande (porte-à-porte) est étendu à tout le territoire. Une nouvelle grille tarifaire est mise en place avec une tarification solidaire (sur la base de QF CAF) et un nouveau service de location longue durée de vélos électriques est proposé aux habitants.

Actualités réseau Tud'Bus :

- Nouveaux tarifs en 2024 (augmentation d'environ 10 % des tickets et abonnement),
- Amplitude des horaires en juillet et août 2024 (avec notamment des bus plus tard le soir, jusqu'à 20 h 30),
- Mise en place de navettes gratuites lors des fêtes maritimes en juillet 2024,
- Gratuité du réseau de bus lors de la semaine de la mobilité (16 au 22 septembre).
- Mise en accessibilité PMR des arrêts de Kermarron (2 arrêts) et de l'arrêt du Bon Coin (1 arrêt) à Douarnenez.



MOBILITÉS - MONE-DONEOÙ

ETUDES PROSPECTIVES ET NOUVELLES MOBILITÉS

- Déploiement du service de covoiturage du quotidien OuestKarr, opéré par l'application Karos, en octobre 2024. Ce service est soutenu par les 4 EPCI de l'Ouest Cornouaille. Il vise à développer le covoiturage sur les trajets domicile-travail, compris entre 5 et 80 km, avec une subvention versée par la collectivité pour chaque covoiturage réalisé.
- Renforcement de la desserte BreizhGo 951 (ligne Douarnenez – Quimper) à compter de début décembre 2024 (+ 2,5 allers-retours par jour).
- Participation à la concertation mise en place par le Conseil régional de Bretagne dans le cadre de la création du syndicat mixte SRU "Bretagne Mobilités". Ce syndicat vise à fédérer l'ensemble des autorités organisatrices de la mobilité en Bretagne pour améliorer la coordination de l'offre de transport et développer de nouveaux services pour les voyageurs.
- Participation à l'étude sur la mobilité des actifs en Cornouaille : pilotage par la DDTM Finistère, prestation confiée au CEREMA. Le COPIL final de restitution de l'étude a eu lieu le 20 juin 2024. Réunion du comité des partenaires de la mobilité le 7 novembre 2024.



OUEST KARR
Covoiturage

Les Pays Bigoudens Haut et Sud, le Cap Sizun-Pointe du Raz et Douarnenez Communauté déplient un nouveau service de covoiturage, couplant l'application mobile Karos à une incitation financière. Découvrez OuestKarr !

KAROS
L'application n°1 du covoiturage quotidien

Chers employeurs, grâce à **OuestKarr** opéré par **Karos**, vos collaborateurs qui habitent et/ou travaillent en ouest Cornouaille, bénéficient d'une solution de covoiturage qui subventionne leurs trajets de 5 à 80 km - à raison d'un aller-retour par jour -

10 premiers trajets offerts jusqu'à 80 km

Trajet passager subventionné de 5 à 30 km
0,50 €
+ 0,10 €/km jusqu'à 80 km

Assistance usagers

Garantie retour jusqu'à 70 km

Prime covoiturage au conducteur de 100 €

Pour un trajet de 26 km Plonéour-Lanvern <-> Douarnenez ou Pont-l'Abbé <-> Quimper nord :
• 0,50 € à charge du passager
• 2,60 € indemnités au conducteur

Contacts et liens utiles

Contacts en Communautés de communes
Douarnenez Communauté - 02 98 74 48 50 - pierre.goyet@douarnenez-communaute.fr
Pays Bigouden Sud - 02 98 87 14 42 - j.fontaine@ccpbs.fr
Haut Pays Bigouden - 02 98 54 49 04 - mobilité@cchpb.com
Cap Sizun - Pointe du Raz - 02 98 70 16 00 - mobilité@cap-sizun.fr
Coordination du dispositif
Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement
SIOCA - 02 98 82 78 34 - mobilités@sioca.fr

Plus d'infos sur OuestKarr :

MOBILITÉS - MONE-DONEOÙ

RANDONNÉES

- Participation aux assemblées générales des 2 associations d'entretien des chemins de randonnée du territoire (Troc'herien Lann à Poullan/Mer et Diharziérien à Poulergat). Ces 2 associations ont perçu une subvention exceptionnelle de 4 000€ chacune en 2024 pour faire face aux nombreux travaux nécessaires des conséquences de la tempête CIARAN.
- De nombreux travaux (via prestations ou en interne) réalisés pour sécuriser les chemins de randonnée des suites de la tempête CIARAN : élagage, abattage.
- Orient JACQUEL a réalisé un stage de 3 mois (mi-avril à fin juillet) pour réaliser les dossiers d'inscription des chemins de randonnée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (5 dossiers déposés auprès du CD29).
- Eco veille et entretien du GR 34 (sentier côtier) par les agents de la Communauté de Communes.



VOIRIE - HENTOÙ

LES FAITS MARQUANTS EN 2024

E-ATAL

Depuis le 21 mai 2024, toutes les interventions (demandes de particuliers, déclarations Ypodo) à destination des équipes de la régie voirie sont gérées par le logiciel E-Atal.

Cette solution permet :

- de planifier les interventions et les ressources nécessaires,
- d'informer directement le demandeur de l'état d'avancement de sa demande.

LES GRANDS CHANTIERS

- Étude circulation et stationnement : la mise à l'essai d'un sens unique rue Jean Jaurès et la modification des sens de circulation autour de l'hyper centre ont été réalisées.
- Centre-Ville : la requalification du quartier a démarré en janvier 2024. Pour rappel, le projet visait à mettre en valeur le caractère singulier de la trame urbaine et le patrimoine bâti, à concilier les différents usages et à améliorer la circulation des piétons et vélos, etc.
- Sables Blancs : ce chantier porté par la ville de Douarnenez a débuté en novembre côté plage et se poursuit sur les rues des Sables Blancs, des Professeurs Curie et des Peupliers. Les entreprises, Eurovia, Bellocq Paysages et Sade respectent la programmation.

RÈGLEMENT DE VOIRIE

Dans le cadre de la révision du règlement de voirie datant de 2016 et après un appel à candidatures, un groupe de travail a été constitué et a réactualisé ce règlement. Dorénavant, il inclut les prescriptions pour les remblaiements de chaussée et évoque aussi les saillies sur le domaine public. Après la consultation des concessionnaires réseaux, il entrera en vigueur en 2025.



>>> Travaux quartier des Sables Blancs à Douarnenez.



>>> Travaux centre-ville de Douarnenez.

GARAGE ET ATELIERS - KARRDIOÙ HAG ATALIEROÙ

UN SERVICE MUTUALISÉ ENTRE DOUARNENEZ

COMMUNAUTÉ ET LA VILLE DE DOUARNENEZ

COMPRENANT :

- 5 agents réunis dans un service commun,
- 1 apprenti,
- 2 garages : un à Bréhuel, un autre rue Ar Véret,
- Maintenance et réparation du parc automobile, des engins TP, espaces verts, agricole, voirie et ordures ménagères.

LE PARC (DzCO et Mairie)

- 161 véhicules (légers, utilitaires, poids lourds et engins de TP),
- 135 machines (débroussailleuses, tronçonneuses, tailles haie, groupes électrogène, dameuses, remorques, souffleurs, compresseurs de chantier, etc.).

LES CONTROLES

- 141 contrôles (technique, antipollution, limiteur de vitesse, tachygraphe et éthylotest).

LES MISSIONS

- Entretien et réparation du parc (mécanique, hydraulique, pneumatique, électrique, soudure, forge),
- Dépannage sur chantiers,
- Commande des carburants,
- Suivi des contrôles périodiques obligatoires,
- Suivi des stocks,
- Planifier et organiser l'activité quotidienne,
- Évaluer le coût et le temps nécessaires à la réparation,
- Recherche de panne avec l'utilisateur,
- Prêt de véhicules utilitaires le week-end,
- Commande des pièces détachées pour 2 collectivités sur 7 budgets différents avec 97 imputations,
- Préparation budgétaire,
- Renouvellement de la flotte,
- Enregistrement des travaux effectués.



>>> Confection d'une porte de remorque.



>>> Ateliers.



>>> Aménagement d'un coffre de véhicule.

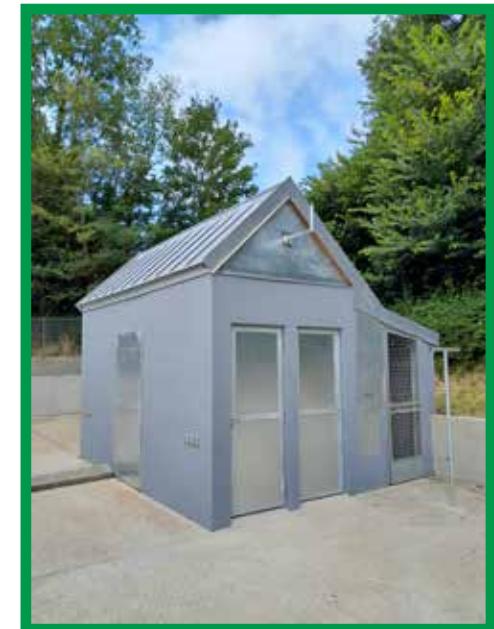
BÂTIMENTS - SAVADURIOÙ

LE SERVICE BÂTIMENT

Le parc de bâtiments d'une superficie totale de 18 500 m² se compose de :

- 22 bâtiments à vocation à développement économique, 11 300 m²
- 7 bâtiments à vocation administrative et technique, 7 200 m²

1,5 ETP est en charge de la maintenance de l'ensemble de ces bâtiments.



LES FAITS MARQUANTS 2024

- Aire des gens du voyage : réhabilitation et construction de nouveaux modules, accompagnement et suivi de Breudeur Architectures et du service bâtiments,
- Office de tourisme : suivi des travaux de réaménagement,
- Transitions énergétiques : mise en place d'améliorations dans différents bâtiments afin d'optimiser les performances énergétiques (dalles LED, reprogrammation des chaudières, installation de minuteries, détecteurs de présence, etc.).

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE PÉNITY

- La superficie de l'aire est de 5 980 m² et comprend 21 places (75 m² par emplacement).
- En 2024, le taux moyen d'occupation a été de 90%.
- Date de mise en service de l'aire : 2003 en initial, 05/08/2024 après les travaux de réhabilitation
- Après plus de 20 ans de mise en service, avec des entretiens ponctuels réguliers et une fermeture annuelle de 1 mois pour les vérifications techniques, des aménagements plus conséquents étaient nécessaires pour offrir un service correct et décent aux usagers. Des travaux de réhabilitation de l'aire ont donc été réalisés en 2024 entraînant un arrêté de fermeture sur une période de 16 semaines, soit du 15 avril au 5 août 2024. Ces travaux de grande ampleur ont engendré un marché de travaux avec une prestation en 9 lots distincts pour un montant total (avantages inclus) de 254 930,70 € HT. Ces travaux ont permis la réhabilitation de chaque module, la création de trois modules supplémentaires dont 1 PMR.



>>> Travaux à l'aire d'accueil des gens du voyage.

ENTRETIEN DES LOCAUX

- Un agent s'occupe de l'entretien des locaux administratifs et techniques de Douarnenez Communauté.

EAU ET ASSAINISSEMENT - DOUR HA PURAAT

PRÉSENTATION DU SERVICE

En 2024, le service assure en régie, pour les communes de Douarnenez, Kerlaz, Le Juch et Pouldergat, avec ses moyens propres :

- La protection des ressources (captages d'eaux souterraines de Kergaoulédan, Keryanes et Botcarn, prise d'eau superficielle de Keratry, captage de Kerstrat),
- La production d'eau potable (UP du Nankou, UP Kervignac, UP de Kerstrat),
- La distribution d'eau potable,
- La relève des compteurs et la facturation des usagers ainsi que des prestations annexes.

En 2024, le service public d'eau potable pour la commune de Poullan-sur-mer est assuré par un prestataire (SAUR) dans le cadre d'un contrat de délégation de Service Public avec le syndicat mixte des Eaux du Nord du Cap Sizun.

Pour les communes de Douarnenez, Kerlaz, Le Juch et Poullan-sur-mer :

- Collecte et traitement des eaux usées.

La commune de Pouldergat (bourg) n'a pas de réseau collectif de collecte des eaux usées.

Pour l'ensemble des communes :

- L'entretien des réseaux d'eaux pluviales et des ouvrages associés (12 bassins de régulation).

L'exploitation et l'entretien de la station d'épuration de Poulic an Aod à Douarnenez sont assurés par un prestataire (VEOLIA) dans le cadre d'un marché dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2027.

La gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été intégrée au service communautaire en 2017. Cette mission est assurée pour les 5 communes qui composent le territoire communautaire.

Le service assure le pilotage et le contrôle des contrats de prestation en vigueur.

ORGANISATION DU SERVICE

Pour remplir ces missions, le service est composé de 37 agents au 31 décembre 2024. Il est organisé autour de 6 pôles principaux :

- Pôle Administration et Facturation,
- Pôle Études et Travaux,
- Pôle Diagnostics et Contrôles,
- Pôle Production et Maintenance,
- Pôle Entretien des réseaux,
- Pôle Travaux en régie sur réseaux.

Les moyens matériels pour les interventions :

- 4 véhicules légers type CLIO, 206,
- 1 véhicule léger de type électrique ZOE
- 4 véhicules utilitaires type KANGOO,
- 5 véhicules utilitaires type TRAFIC, MASTER,
- 3 camions benne ,
- 2 mini-pelles,
- 2 remorques,
- 2 hydrocureuses,
- 1 compresseur,
- 1 caméra pour les inspections télévisées des réseaux,
- 1 générateur de fumée pour les contrôles d'étanchéité,
- 1 canne GPS,
- 1 corrélateur acoustique et 1 détecteur acoustique (recherche de fuites).

Les astreintes :

- Deux astreintes 24H/24H et 7j/7j :
>>> Une astreinte réseau eau,
>>> Une astreinte production d'eau potable.
- Une astreinte assainissement le week-end et jours fériés.

EAU ET ASSAINISSEMENT - DOUR HA PURAAT



INFORMATIONS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE (DONNÉES ARS AU 25 MARS 2025)

Douarnenez :

La commune de Douarnenez est alimentée par les eaux superficielles de la prise d'eau de Kératry (rivière du Névet) traitées à l'usine de Kervignac et les eaux souterraines des captages de Kergaoulédan, de Keryanes et de Botcarn traitées à la station du Nankou. Une interconnexion entre les deux unités de traitement permet un mélange variable des eaux de Kervignac et de celles du Nankou.

- Bactériologie : 39 analyses conformes sur les 39 réalisées.
- Dureté : TH moyen de 9,68°f (eau peu calcaire).
- Fluor : l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5mg/l en moyenne).
- Nitrates : 39 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur les 39 réalisées (teneur max = 31 mg/l, teneur moyenne = 22,8 mg/l).
- L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres mesurés.

Kerlaz :

La commune de Kerlaz est alimentée par les prises d'eau superficielle de Coatigrac'h et de Guy-Robin du Syndicat mixte de l'Aulne.

- Bactériologie : 22 analyses conformes sur les 22 réalisées.
- Dureté : TH moyen de 12,9°f (eau peu calcaire).
- Fluor : l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5mg/l en moyenne).
- Nitrates : 22 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur les 22 réalisées (teneur max = 26 mg/l, teneur moyenne = 16,3 mg/l).
- L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres mesurés.

Le Juch et Pouldergat :

Les communes de Pouldergat et du Juch sont alimentées à partir du réservoir du Moulin qui distribue, en mélange, les eaux traitées à la station de Kerstrat (captages d'eau souterraine à Pouldergat), les eaux traitées à la station de Saint-Avé (captages d'eau souterraine à Plogastel-Saint-Germain), les eaux traitées à la station de kernevez (Plonéis) et les eaux produites par le Syndicat mixte de l'Aulne (prise d'eau superficielle sur la rivière Aulne).

- Bactériologie : 12 analyses conformes sur les 12 réalisées.
- Dureté : TH moyen de 9,01°f (eau peu calcaire).
- Fluor : l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5mg/l en moyenne).
- Nitrates : 12 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur les 12 réalisées (teneur max = 37 mg/l, teneur moyenne = 29,6 mg/l).
- L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres mesurés.

Poullan-sur-mer :

La commune de Poullan-sur-mer est alimentée par le captage de Lésaff.

- Bactériologie : 11 analyses conformes sur les 11 réalisées.
- Dureté : TH moyen de 10,8°f (eau peu calcaire).
- Fluor : l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5mg/l en moyenne).
- Nitrates : 11 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur les 11 réalisées (teneur max = 37 mg/l, teneur moyenne = 34,7 mg/l).
- L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres mesurés.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter les RPQS en ligne sur le site www.eauxdzco.bzh

EAU ET ASSAINISSEMENT - DOUR HA PURAAT

ACTIVITES DU SERVICE

Prélèvement sur la ressource en eau pour 2024 : 1 141 171 m³

- Usine de production de Kervignac : 479 137 m³ (eaux superficielles provenant de la prise d'eau de Kertry - retenue artificielle située en fond de vallée du Juch en dérivation sur la rivière du Nevet (RIS)),
- Usine du Nankou : 574 840 m³ (eaux souterraines provenant des captages et forages situés sur la commune de Pouldergat),
- Station de Kerstrat : 87 194 m³ (eaux souterraines provenant du captage situé sur la commune de Pouldergat).

Traitement des eaux usées pour 2024 (Station d'épuration de POULIC AN AOD) :

- Volume rejeté après traitement : 1 089 117 m³ (pour une pluviométrie de 1 216,6 mm)
- Les paramètres de rejet sont conformes.

Quelques réalisations 2024 :

- Renouvellement des 3 pompes du relèvement intermédiaire de l'unité de production de Kervignac. Ces nouvelles pompes sont équipées de moteurs IE4 atténuant la consommation d'énergie.
- Renouvellement du poste de rinçage des circuits de chaux de l'usine d'eau potable de Kervignac : Les canalisations de chaux sont soumises à un entartrage quotidien nécessitant des rinçages réguliers à l'acide. Les travaux réalisés en régie ont porté sur le renouvellement des pompes et de la cuve. La capacité du stockage a été portée à 1000 litres permettant des livraisons vrac par 800 litres pour éviter la manipulation de fûts de 200 litres. L'acide utilisé à présent sera de l'acide citrique présentant moins de risques que l'acide chlorhydrique utilisé précédemment.
- Lavages des réservoirs : Vidange et lavage de la cuve extérieure et intérieure du château d'eau du Moulin.
- Vidange et lavage des châteaux d'eau de Kervignac et de Kerguesten.



Pôle facturation

• Nombre de clients actifs eau :

>>> Douarnenez : 10 000

>>> Le Juch : 378

>>> Pouldergat : 630

>>> Kerlaz : 444

• Nombre de branchements neufs eau :

>>> Douarnenez : 11

>>> Le Juch : 4

>>> Pouldergat : 2

>>> Kerlaz : 5

• Abonnements traités : 1 007,

• Résiliations : 766,

• 19 fermetures de compteurs et/ou branchements,

• 19 ouvertures de compteurs et/ou branchements (prestations payantes).

Interventions des camions de pompage

- Vidange de fosses et de bacs dégrasseurs : 238 dont 40 vidanges de fosses non facturées dans le cadre de mise en conformité,
- Nombre d'heures d'interventions de vidanges faisant l'objet d'un contrat d'entretien : 667 h
- Nombre d'heures d'intervention d'hydrocurage EU et EPU : 264 h (dont 151h dans le cadre de contrats d'entretien),
- Sur le réseau public : curage en eaux usées de 28 390 ml et en eaux pluviales de 545 ml.

Contrôles de conformité des maisons ou appartements mis en vente

Les contrôles sont réalisés à la demande des notaires, propriétaires, agences immobilières : 302 contrôles réalisés (271 en assainissement collectif et 31 en assainissement non collectif).

Recettes des plus « gros postes »

• Vente d'eau : 1 959 631€ HT

• Abonnement : 799 018€ HT

• Travaux Eau : 33 366€ HT

• Redevances assainissement : 2 487 906€ HT

• Abonnement Assainissement : 393 664€ HT

• PFAC : 88 480€ HT

• Nombre de clients actifs assainissement collectif :

>>> Douarnenez : 9 264

>>> Le Juch : 157

>>> Pouldergat : 77

>>> Kerlaz : 178

EAU ET ASSAINISSEMENT - DOUR HA PURAAT

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

Eaux usées (EU) :

- Renouvellement du réseau d'eaux usées, secteur de Ploaré, route du Ris à Douarnenez,
- Renouvellement du réseau EU des rues 19 mars 1962 et An Nouellac'h à Poullan-sur-mer,
- Dévoiement du réseau d'eaux usées rues Luc Robet et du Pontigou à Poullan sur Mer,
- Renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable, rue des Sables Blancs à Douarnenez,
- Réhabilitation du filtre N°2 de la station d'épuration de Kerlaz,
- Renouvellement du réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales rue du Treiz à Douarnenez.

Adduction d'eau potable (AEP) :

- Rétablissement de la continuité écologique à hauteur de la prise d'eau de KERATRY (passe à poisson),
- Calorifugeage de la canalisation AEP située sous le pont de Tréboul,
- Campagne de renouvellement des branchements plomb des rues Salvador Allende, Croas Talud et route du Ris à Douarnenez,
- Renouvellement de la canalisation AEP rue Berthelot,
- Renouvellement des conduites aux lieux-dits Lizirvi Vraz et Moustoulgoat à Pouldergat.



Eaux pluviales (EP) :

- Renouvellement du réseau d'eaux pluviales rue du Treiz à Douarnenez.

Etudes à enjeux prioritaires AEP / EP / EU :

- Étude de sécurisation de l'alimentation en eau potable du territoire 2024-2030,
- Définition du zonage d'assainissement collectif des communes de Pouldergat et du Juch,
- Définition et mise en place du plan de lutte contre les pollutions diffuses de l'aire d'Alimentation du captage de Kerstrat à Pouldergat,
- Etude tarifaire et prospective du service Eau et Assainissement,
- 2^{ème} campagne de mesure RSDE « recherche substances dangereuses pour l'environnement » en station d'épuration de Douarnenez.

EAU ET ASSAINISSEMENT - DOUR HA PURAAT

PROJECTION DES TRAVAUX POUR 2025

Eaux usées (EU) :

- Démarrage du chantier de réhabilitation du Génie Civil de la station d'épuration de Douarnenez,
- Chemisage et reprise de réseau du quai de l'Yser et rue de la Marne à Douarnenez,
- Lutte contre les eaux claires parasites à Poullan-sur-mer,
- 2 extensions du réseau sur la commune de Le Juch.

Eau Potable (AEP) :

- Campagne de renouvellement des branchements plomb des rues Quartier Maitre Balanec, rue Jean Jaurès, Impasse Léo Lagrange à Douarnenez,
- Travaux de sectorisation du réseau d'eau potable de Douarnenez,
- Renouvellement de la conduite Quai Agnès Péron à Douarnenez.

Eaux pluviales (EP) :

- Renouvellement du réseau d'eaux usées et d'eau pluviale urbaine de la rue Croas Talud et Laennec à Douarnenez ; avant une reprise de la voie par le service voirie.

Études à enjeux prioritaires :

- Choix de l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour les projets d'assainissement collectif de Pouldergat et du Juch,
- Renaturation des anciennes lagunes de Poullan sur Mer (Leslan et Keraël).

EAU ET ASSAINISSEMENT - DOUR HA PURAAT

LE SPANC

L'Assainissement Non Collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques. Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service public local chargé d'une part de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et d'autre part de contrôler les installations existantes. Le service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

LES CONTRÔLES RÉALISÉS

Conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30/12/2006, le SPANC a l'obligation de réaliser un contrôle périodique de bon fonctionnement de tous les dispositifs d'assainissement non collectif existants sur son territoire. L'objectif de ce contrôle est de s'assurer que les ouvrages sont bien entretenus, que l'installation n'entraîne pas de pollution des eaux ou des milieux aquatiques et ne porte pas atteinte à la salubrité publique.

En 2024, 78 dossiers d'installations d'ANC neuves ou à réhabiliter ont été réceptionnés par le SPANC et 42 installations neuves ont été contrôlées.

31 contrôles ont été réalisés dans le cadre de vente immobilière.

230 installations ont fait l'objet d'un contrôle de bon fonctionnement. 79 pénalités pour des installations non conformes présentant un danger pour la santé des personnes ou non conformes sur une zone à enjeux sanitaires ont été adressées.

En 2024, les actions ont également porté sur les contrôles des branchements au réseau d'assainissement collectif.

LES TARIFS 2024

Contrôle de conception (nouvelle ou réhabilitée)	97,20 € TTC
Contrôle de bonne exécution (nouvelle ou réhabilitée)	118,80 € TTC
Diagnostic de vente	163,64 € TTC
Pénalités (selon le niveau de non-conformité)	275 € ou 550 € TTC

LES CONTRÔLES RÉALISÉS	2023	2024	ÉVOLUTION 2024/2023
Contrôle Bon fonctionnement	231	230	+ 0%
Diagnostic de vente	32	31	+ 0 %
Neuf conception	37	78	+ 110 %
Neuf réalisation	27	42	+ 55 %



	Fréquence de contrôle	Montant annuel HT	Montant annuel TTC
Installations non conformes « polluantes »	4 ans	31,91 € HT	35,10 € TTC
Installations comprises entre 20 et 200 eh	5 ans	51,06 € HT	56,16 € TTC
Installations non conformes	6 ans	21,27 € HT	23,40 € TTC
Installations conformes	10 ans	12,76 € HT	14,04 € TTC



EAU ET ASSAINISSEMENT - DOUR HA PURAAT

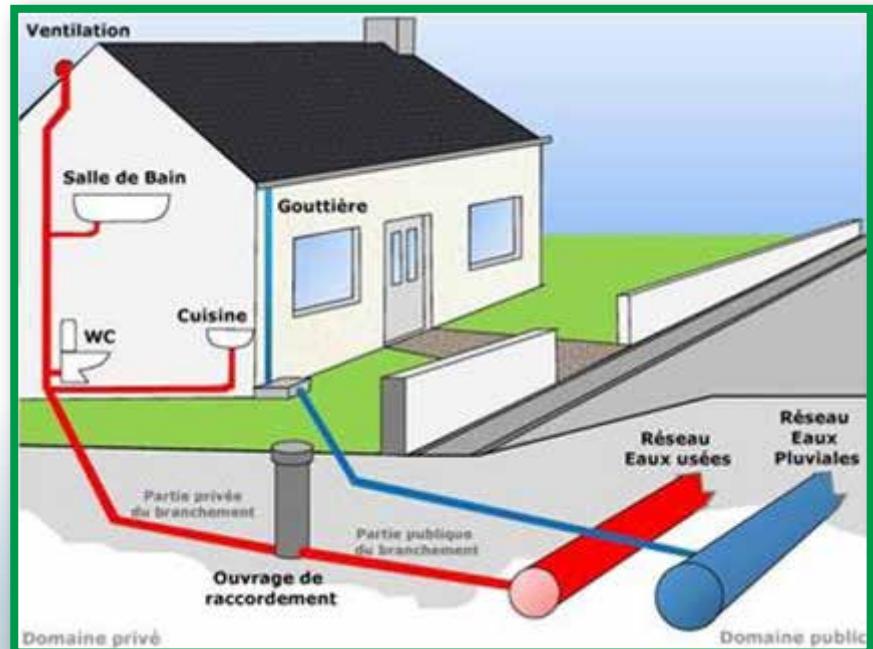
LES CONTRÔLES DE BRANCHEMENT

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité bactériologique des plages, Douarnenez Communauté a engagé une campagne de contrôle des branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales sur les bassins versants concernés.

Ainsi les objectifs sont :

- De réduire les arrivées d'eaux de pluie ou de nappe dans le réseau d'assainissement, qui perturbent le fonctionnement de la station d'épuration,
- De réduire les rejets d'eaux usées polluantes vers le milieu naturel (notamment les rejets au fossé ou au réseau d'eaux pluviales).

Au 31 décembre 2024, 425 contrôles ont été réalisés dans ce cadre, sur différents bassins de collecte dont 271 contrôles de conformité effectués dans le cadre de ventes.





Douarnenez Communauté - Douarnenez Kumuniezh

75, rue Ar Véret - 75 straed Ar Vered

CS 60007

29177 Douarnenez Cedex

Tél / Pgz : 02 98 74 48 50

Email / Postel : accueil@douarnenez-communaute.fr

Site Internet / Lec'hienn Genrouedad : www.douarnenez-communaute.fr

SUIVEZ-NOUS SUR :

